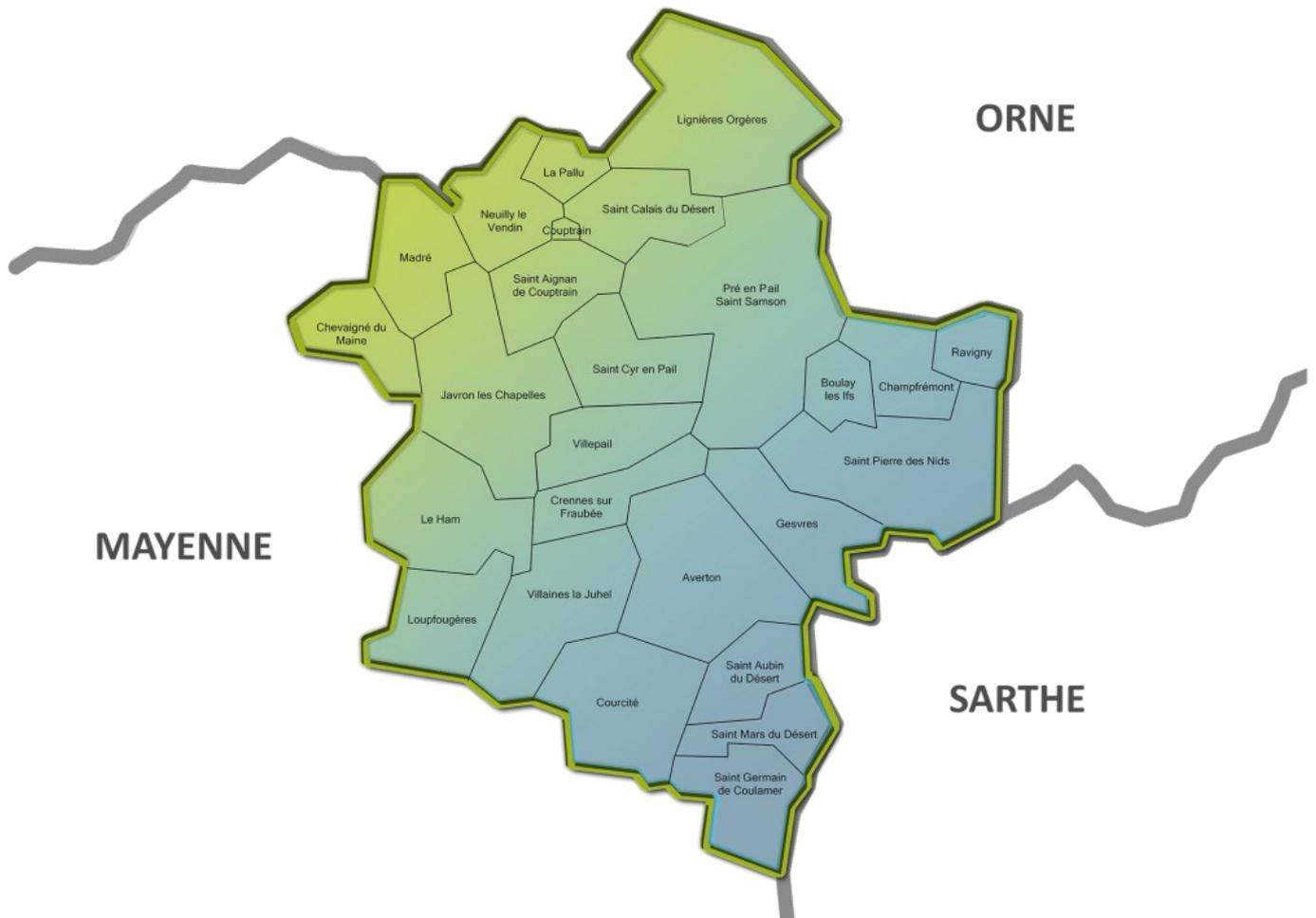




Communauté de Communes du  
**Mont des Avaloirs**



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES pour l'année 2021



*Belvédère du Mont des Avoirs*

# SOMMAIRE

---

Le Territoire	5
Les Elus Communautaires	6
L'Intercommunalité	9
Un projet pour le territoire	10
Développement Economique	13
Tiers Lieu	17
France Services	21
Développement Touristique	22
Petite Enfance	25
Enfance	27
Jeunesse	28
Santé	32
Réseau Lecture	35
Médiation—Service Culturel	39
Enseignements Artistiques	40
Environnement & Mobilités	43
Services Techniques	53
Marchés Publics	55
Portage de repas	56
Equipements sportifs	57
Service Urbanisme—ADS	62
Finances	68

**Communauté de Communes du Mont des Avaloirs**

1 rue de la Corniche de Pail

53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

**Crédit photos :**

CCMA



## Le territoire

### Les chiffres clés

26 communes,

584 km<sup>2</sup>

16 022 habitants

Le point culminant de l'ouest Le  
Mont des Avaloirs : 417 m



# Les élus de la Communauté de Communes élus le 9 juillet 2020

Mme Diane ROULAND  
Présidente

M. Loïc de POIX  
1<sup>er</sup> Vice-Président « Développement économique, emploi, tourisme »

M. Alain DILIS  
2<sup>ème</sup> Vice-Président « Aménagement du territoire » qui reprend l'urbanisme, les logements, l'environnement et le développement durable

Mme Fatiha IDRI-HUET  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente « Famille et santé de proximité »

M. Raymond LELIEVRE  
4<sup>ème</sup> Vice-Président « Relations avec les communes (mutualisation), promotion du territoire (communication) et eau potable »

M. Gaspard SAVER  
5<sup>ème</sup> Vice-Président « Culture, sports »

M. Daniel RATTIER  
6<sup>ème</sup> Vice-Président « Finances »

M. Jean Paul PICHONNIER  
7<sup>ème</sup> Vice-Président « Voirie, travaux publics »

M. Eric BREHIN  
8<sup>ème</sup> Vice-Président « Bâtiments et Patrimoine communautaires »

M. Henri LEBLOND  
9<sup>ème</sup> Vice-Président « Assainissement collectif et non collectif, déchets »

# Les Conseillers Communautaires titulaires

COMMUNE	TITULAIRES
AVERTON	PICHONNIER Jean-Paul
BOULAY LES IFS	LEGAY Yves
CHAMPFREMONT	PIQUET Patrick
CHEVAIGNE DU MAINE	ROULLAND Claude
COUPTRAIN	FRANCOIS Pascal
COURCITE	DAUVERCHAIN Yves
	POIDVIN Philippe
CRENNES SUR FRAUBEE	de POIX Loïc
GESVRES	DUVALLET Denis
JAVRON LES CHAPELLES	LEDAUPHIN Didier
	RATTIER Daniel
	RAMON Stéphanie
	LEBLANC Sylvain
LE HAM	ROULAND Diane
LIGNIERES ORGERES	LELIEVRE Raymond
	GRAND Daniel
LOUPFOUGERES	BOURGAULT Dominique
MADRE	BLANCHARD Bernard
NEUILLY LE VENDIN	CHESNEAU Daniel
PRE EN PAIL SAINT SAMSON	GESLAIN Denis
	MILLET Marie-Renée
	DUPLAINE Loïc
	LÉPINAY Michelle
	TRICOT Serge
	LAMARCHE Isabelle

COMMUNE	TITULAIRES
RAVIGNY	MAIGNAN Guy
SAINT AIGNAN DE COUPTRAIN	BLANCHARD Geneviève
SAINT AUBIN DU DESERT	RAGOT Samuel
SAINT CALAIS DU DESERT	GUILMEAU Henri
SAINT CYR EN PAIL	LECOURT Jean-Luc
SAINT GERMAIN DE COULAMER	DILIS Alain
SAINT MARS DU DESERT	SAVER Gaspard
SAINT PIERRE DES NIDS	D'ARGENT Philippe
	CHANTEPIE Charline
	SAVAJOLS Dominique
	IDRI-HUET Fatiha
	LEBLOND Henri
VILLAINES LA JUHEL	LENOIR Daniel
	CAILLAUD Pascal
	CHAILLOU Laëtitia
	BREHIN Eric
	BESSE Marie-Françoise
	LESAULNIER Régine
	BERG Alain
	LEFEVRE Pascaline
VILLEPAIL	BLOTTIERE Alain

## Dans les communes de moins de 1000 habitants



Conseillers municipaux

Les conseillers communautaires sont automatiquement le maire, le 1<sup>er</sup> adjoint, etc ... selon le nombre de sièges attribués à la commune au conseil communautaire.



Conseillers communautaires

## Dans les communes de plus de 1000 habitants



Conseillers municipaux



Conseillers communautaires



Les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes : sur la 1<sup>ère</sup> liste, l'équipe candidate aux élections municipales, sur la 2<sup>ème</sup> liste, les membres de cette équipes qui sont aussi candidates pour siéger au conseil commu-

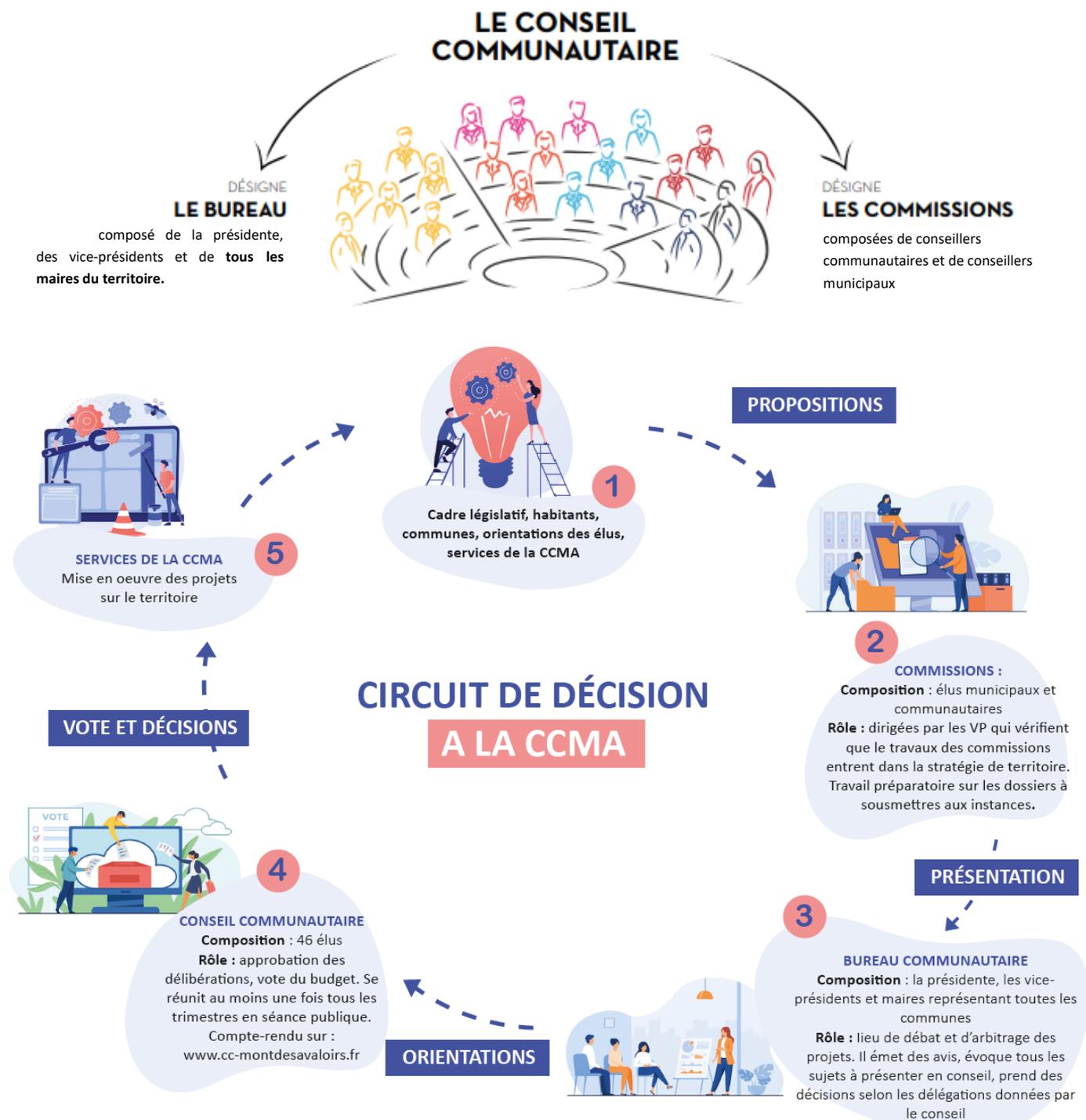
## Les Conseillers Communautaires suppléants

COMMUNE	SUPPLEANTS
Averton	JARRY Vincent
Boulay les Ifs	BOISGONTIER Pascal
Champfrémont	GERAULT Annick
Chevaigné du Maine	LAURENT Annie
Couptrain	HARTOUT Peter
Crennes sur Fraubée	HESLOIN Dominique
Gesvres	VOUNIKOGLOU David
La Pallu	BESNAULT Laurent
Le Ham	RAGOT Sébastien
Loupfougères	CHAILLOU Josiane
Madré	ESNAULT Marcel
Neuilly le Vendin	CHAUVEAU Davy
Pré en Pail Saint Samson	LAMBERT Michel
Ravigny	CHÂTEAU Catherine
Saint Aignan de Couptrain	DAVOUST Dominique
Saint Aubin du Désert	DEDIEU Christine
Saint Calais du Désert	BEUNARD Joël
Saint Cyr en Pail	BRINDEAU Christian
Saint Germain de Coulamer	LAIGNEAU Christelle
Saint Mars du Désert	VETU Eva
Villepail	VALLEE Guillaume

Sur la durée de son mandat, un conseiller communautaire se trouve parfois indisponible pour assister à certaines réunions de l'organe délibérant auxquelles il est convoqué. Il lui est alors possible de se faire remplacer temporairement, soit, s'il dispose d'un **suppléant**, en lui demandant d'aller à la séance à sa place, soit en donnant un **pouvoir** écrit à un autre conseiller communautaire de voter en son nom.

Le quatrième alinéa de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que : « Lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul conseiller communautaire, le conseiller municipal appelé à le remplacer en application de l'article L. 273-10 ou du I de l'article L. 273-12 exerce les fonctions de conseiller **communautaire suppléant** et peut participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant en cas d'absence du conseiller titulaire dès lors que ce dernier en a avisé le président de l'établissement public. »

# L'Intercommunalité



La Loi Engagement et Proximité, promulguée le 27 décembre 2019, a introduit l'obligation pour les EPCI d'organiser un débat sur l'opportunité d'instaurer un pacte de gouvernance dont le but est de faciliter le dialogue, la coordination et l'association afin de renforcer les liens entre l'intercommunalité, les maires et la population.

L'assemblée délibérante de la CCMA s'est prononcée, le 15 octobre 2020, favorablement à l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre l'EPCI et ses communes membres.

## Un projet pour le territoire

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : la CCMA a pris un certain nombre d'engagements avec ses partenaires en élaborant **un Contrat de Transition Ecologique (CTE) signé le 7 mai 2021.**

### Le 7 mai 2021, signature du Contrat de Transition Ecologique

Après 9 mois de travail et de concertation, le Contrat de Transition Écologique (CTE) du Mont des Avaloirs a été signé, le 7 mai 2021, en présence des nombreux élus et partenaires, par : M. Xavier LEFORT, Préfet de la Mayenne, M. Laurent GERAULT, Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire, M. Olivier RICHEFOU, Président du Conseil départemental de la Mayenne, Mme Diane ROULAND, Présidente de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, M. Franck DUMAÎTRE, Directeur régional de l'ADEME, Mme Marine RUAUX, Directrice adjointe de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Banque des Territoires



La signature a été ouverte par une [vidéo de Mme Barbara POMPILI](#), Ministre de la Transition Écologique, qui a salué la qualité des travaux du CTE.

### Les projets inscrits au Contrat de Transition Écologique

A la signature du Contrat de Transition Ecologique, 86 projets ont été recensés dont 32 projets suffisamment mûrs ont été intégrés. Découvrez les dans le recueil des projets. Les projets qui nécessitent encore de mûrir (contenu, calendrier et budget) intégreront le contrat dans les mois ou années à venir ... le contrat est vivant et évolutif !

Les projets inscrits au Contrat de Transition Ecologique sont consultables ici :

<https://www.calameo.com/books/00495165940c580d869a7>

### Le 15 juillet 2021, le Contrat de Transition Ecologique a été intégré au Contrat Rural, de Relance et de Transition Ecologique signé par la CCMA et ses partenaires.

La 15 juillet 2021, en signant le Contrat Rural de Relance et de Transition Ecologique (C2RTE), outil qui porte des relations approfondies et privilégiées entre l'État et les collectivités territoriales, la CCMA est allé plus loin.

Pour la CCMA, la démarche et le contenu du CTE ainsi que l'ensemble de ses annexes ont été intégrés dans le C2RTE. Avec ce contrat, la CCMA a marqué la volonté de renforcer l'attractivité et le rayonnement en affirmant son identité territoriale. A cet effet, les élus ont élaboré un projet de territoire qui a servi de socle au C2RTE, dont la stratégie est d'être reconnue « Territoire dynamique et innovant, tout en nous forgeant une identité partagée de territoire ».

## Un projet pour le territoire

4 orientations stratégiques ont été définies en s'appuyant sur le projet de territoire 2021-2026 établi par les élus de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs :

### • Orientation 1 : Pour une économie attractive et durable, novatrice et créatrice d'emploi

A cet effet, la collectivité est déjà en action par la création d'un tiers lieu, « l'Ampère », lieu de bouillonnement de l'économie et de la promotion de notre territoire qui aura notamment pour objet d'accompagner des porteurs de projets d'entreprises, et d'accompagner l'innovation dans notre territoire. Un audit des zones d'activités est réalisé pour soutenir une économie attractive et durable, novatrice et créatrice d'emploi.

### • Orientation 2 est : Revitaliser le territoire, développer et renforcer son attractivité – Améliorer le cadre de vie

Avec pour projet de s'engager vers une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, de s'inscrire dans la création d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique avec les communautés de communes voisines : Mayenne communauté, les Coëvrons, l'Ernée et le Bocage mayennais, et cela, avec le soutien de la région Pays de Loire et du Conseil départemental.

L'objectif de la CCMA est d'assurer une mission d'accompagnement technique, juridique et financier des particuliers, qu'ils soient propriétaires ou locataires tout au long de leurs démarches de rénovation énergétique en mobilisant et structurant un réseau de professionnels.

### • Orientation 3 : Organiser – Optimiser une offre de service (marchands, non marchands) – Améliorer sa qualité de vie

Améliorer les services à la population doit être une priorité, dans ce cadre la rédaction d'un Contrat Local de Santé avec l'ARS est en cours, ainsi qu'une Convention Territoriale Globale avec la CAF.



## Un projet pour le territoire

### • Orientation 4 : Être un territoire de référence en matière de Transition Ecologique.

Cette orientation reprend intégralement le Contrat de Transition Écologique

#### REVITALISER LE TERRITOIRE PAR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cet axe vise notamment à développer des services de proximité, intégrer l'écologie dans l'aménagement des centres bourgs et favoriser la rénovation énergétique et l'éco-construction des bâtiments.

#### DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS ET SERVICES EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les objectifs principaux sont de Soutenir les activités économiques et associatives en lien avec la transition écologique, développer et soutenir l'agroécologie et la consommation de proximité et de développer l'économie circulaire.

#### TENDRE VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

La volonté de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs est de réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles, de développer la production d'énergie renouvelable et de développer les mobilités actives et durables.

#### PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Concernant le patrimoine et les ressources naturelles du territoire, la CCMA souhaite notamment protéger et valoriser les paysages et le bocage, connaître et préserver la biodiversité, protéger la ressource en eau.

Pour chacune des 4 orientations, des axes ont été définis. Le C2RTE n'est pas un contrat figé mais bien un outil en mouvement. De nouvelles actions et de nouveaux projets viendront enrichir notre C2RTE pendant 6 ans afin d'émaner de nos travaux des propositions concrètes pour la vie quotidienne des habitants de la CCMA.

**Au 15 juillet 2021, le C2RTE totalise 62 fiches actions, dont 15 nouvelles actions, et 101 projets affichés**

Le C2RTE de la CCMA a été élaboré dans des délais très contraints, mais facilité par l'élaboration du Contrat de Transition Ecologique signé en mai 2021 : celui-ci a permis d'alimenter le C2RTE.

Outil vivant grâce au lancement d'un appel à projets en novembre 2021 auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, le C2RTE permet de mobiliser des financements (Etat, Région, Département, ADEME, Agence de l'eau, Banques des Territoires ...) potentiels pour des actions qui viennent nourrir le projet de territoire.

**En fin d'année 2021, 43 actions financées par les différents partenaires représentent un cout total de 16 millions d'euros**

**Projet de territoire**  
# Je m'engage pour mon territoire

Collectivités, Citoyens, Associations,  
Acteurs économiques

**Une envie, une idée... Contribuez à notre**  
**Appel à Projets**

Économie - Attractivité - Tourisme - Agriculture  
Habitat - Logement - Revitalisation  
Services à la population - Transition écologique

+ d'infos : 02 43 30 11 11  
c2rte@cc-montdesavaloirs.fr  
www.cc-montdesavaloirs.fr

FRANCE RELANCE  
Contrat de Transition Ecologique  
Mont des Avaloirs

# Développement économique

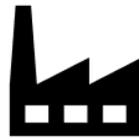
## Economie



5 389 emplois



Taux de Chômage  
inférieur à 5%



500 entreprises



Aide à l'immobilier

## Développement et accompagnement

### Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises

#### Suivi de porteurs de projets et temps d'animation de rencontres entre entreprises

#### ( Rencontre Entreprises- After Work )

#### Prêt d'honneur Initiative Mayenne

La Communauté de Communes, par l'intermédiaire de la plateforme Initiative Mayenne, permet à des porteurs de projet d'obtenir des prêts d'honneur pour leur projet de création, reprise et développement d'entreprises.

**Objectif :** Renforcer les fonds propres du chef d'entreprise.

**Taux :** 0%, sans garantie personnelle

**Montant :** de 1 500 € jusqu'à 15 000 €

**Durée du remboursement :** 5 ans

**Condition :** Avoir (ou être en négociation) de fonds bancaires à minima pour le même montant

**Activités éligibles :** Artisanat – Commerce – Profession libérale

### En 2021, sur le territoire du Mont des Avaloirs



## Développement économique (suite)

### **Bourses aux apprentis : « Transmettons par l'apprentissage les richesses de notre territoire »**

Une aide de 1 000€ qui permet de faciliter l'apprentissage sur le territoire

La bourse aux apprentis est réservée aux jeunes (pour une seule et première demande) débutant un apprentissage dans une entreprise artisanale, commerciale, agricole ou horticole dont le siège est située dans l'une des 26 communes sur le territoire de la CCMA.

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, avec le soutien de Créavenir Crédit Mutuel, attribue une bourse d'un montant de 1 000 € (200 € au démarrage de l'apprentissage, 400 € en début de 2<sup>ème</sup> année et 400 € à la remise du diplôme).

### **En 2021, 48 jeunes accueillis dans des entreprises du territoire ont été aidés par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.**

Une aide supplémentaire de Créavenir Crédit Mutuel

Grâce au partenariat contractualisé avec Créavenir Crédit Mutuel, l'aide de la CCMA est complétée par un « coup de pouce » financier de la part du crédit mutuel, 100 à 300 € supplémentaires versés aux jeunes lauréats par Créavenir (agences locales de Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines la Juhel).

Le conseil de Communauté vote l'attribution d'une **subvention exceptionnelle aux apprentis** bénéficiaires de la Bourse aux Apprentis intégrant un concours au niveau national de leur discipline de 200 € par an par apprenti. Ambre Visbecq, apprentie à la boucherie « Au fil de l'herbe » à Villaines la Juhel, qualifiée pour la finale nationale du Meilleur apprenti de France à Clermont-Ferrand les 11 et 12 avril est la première à en bénéficier.

### **Mise en place d'une équipe projet à l'ouverture d'une école de production sur le territoire du Mont des Avaloirs et Prise de contact avec la Fédération Nationales de Ecoles de Production.**

#### **Gestion des Zones**

- Vente d'un terrain de 4 756 m<sup>2</sup> à l'entreprise TEBA PAil à Pré en Pail Saint Samson

#### **- Transfert ZA**

Engagement de la Mission d'accompagnement au transfert des Zones d'activités avec le Cabinet Exfilo et Coudray



#### **Immobilier**

Signature d'un bail commercial avec la Brasserie Cousin à Pré en Pail Saint Samson à compter du 1er mars 2021

#### **Animation**

##### **« Zoom sur le territoire »**

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs organise, sur demande, des rencontres autour du thème de l'emploi pour présenter le potentiel économique du territoire et des métiers qui embauchent. Ces réunions d'environ 1 heure 30 ont pour but d'ouvrir un espace pour l'échange et l'information sur l'emploi et le développement économique.

## Développement économique (suite)

### Les Rencontres de l'emploi

La 4ème édition des Rencontres de l'emploi s'est tenu le jeudi 21 septembre 2021. Cet événement organisé en partenariat avec les Communautés de communes du Nord Mayenne (Mayenne Communauté, CCBM, CCE, CCMA), Pole Emploi, La mission Locale, Cap Emploi.

Quelques Chiffres :

- 10 entreprises du territoire présentes avec des offres à pourvoir
- 80 entreprises présentes
- 700 personnes venues rechercher un emploi
- Plus de 500 offres d'emploi

### Territoires d'industrie

Le territoire du Mont des Avaloirs a été labélisé « Territoires d'industrie » lors du Bureau Industrie du futur du 6 octobre 2021

Le projet « Territoires d'industrie » de la CCMA se définit autour de 3 priorités principales et d'un projet de plan d'actions :

#### RECRUTER

- Identifier et promouvoir les besoins en recrutement des entreprises
- Positionner la mobilité comme un levier d'attractivité et de développement local
- Recenser les offres de logement locatif du territoire pour permettre aux entreprises de recruter des jeunes en alternance, des salariés et proposer de nouvelles formes d'offres de logement.

#### INNOVER

- Ouverture du tiers lieu « L'Ampère » prévue en 2022, lieu de bouillonnement de l'économie et de promotion du territoire qui aura pour ambition de proposer aux entreprises et porteurs de projets un lieu d'innovation, de créativité et de formation dans des espaces de travail agréables et ouverts
- Création d'un FabLab, lieu d'échange et d'un atelier de fabrication numérique, où chacun peut imaginer, concevoir, réaliser rapidement et à la demande des biens de nature très variées
- Etudier l'opportunité de création d'une école de production pour former par la pratique des jeunes en décrochage scolaire ou non épanouis dans le système classique en leur proposant une formation professionnelle qualifiante (CAP, Bac Pro), et ainsi répondre au défi de recrutement pour les entreprises du territoire, notamment dans les métiers techniques.
- Accompagner les entreprises dans leur démarche globale de transition écologique, notamment dans l'efficacité énergétique de leurs bâtiments ou dans la production d'énergie renouvelable

#### ATTIRER

- Repenser notre communication en favorisant l'approche « territoire » plutôt que « collectivité », et proposer des supports innovants (accueil, accompagnement en recherche de logement, visites...)
- Accélérer la politique de la collectivité en matière d'immobilier d'entreprises en construisant de nouveaux bâtiments relais / villages d'artisans, et ainsi proposer un outil de travail et une offre de services adaptée.

# Développement économique (suite)



## Temps forts

La Présidente de la CCMA Diane Rouland a accueilli Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, le 25 mars 2021 à l'occasion d'un déplacement placé sous le signe du développement économique, de l'apprentissage et de la vie associative.





Lancement du marché pour les travaux de réhabilitation des locaux au 17 bd du Général de Gaulle à Villaines la Juhel

- Février 2021 : Validation de l'APD
- Mars 2021 : Validation des plans définitifs
- 15 avril 2021 : CCTP
- Du 3 mai au 1<sup>er</sup> juin 2021 : consultation des entreprises
- 24 juin 2021 : commission d'appel d'offres
- Octobre 2021 : Début des travaux

## ICI, PROCHAINEMENT

### Tiers Lieu L'Ampère Réhabilitation des locaux

Déclaration préalable n° DP 053 271 21 M 2015



#### Financement

Coût des travaux : 298 781.62 € TTC  
avec le soutien

Région Pays de la Loire : 60 000 €

État - DETR : 75 000 €

Fonds propres CCMA : 163 781,62 €



#### Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail 53140 PRÉ EN PAIL ST SAMSON

#### Maître d'oeuvre

Architecte MAHARAUX

1b rue Traversière 53700 VILLAINES LA JUHEL

#### Entreprises

- Lot 1 : Maçonnerie - SARL Fouilleul
- Lot 2 : Charpente/Couverture - Jean-Yves Leroy
- Lot 3 : Plomberie - SARL Chrétien Vincent
- Lot 4 : Électricité - Dessaigne SAS
- Lot 5 : Menuiseries extérieures - 53 Couleurs Bois
- Lot 6 : Menuiseries intérieures - Lessinger Menuiserie
- Lot 7 : Plâtrerie - Entreprise Jarry
- Lot 8 : Peinture et sols - SAS Gérault
- Lot 9 : Carrelage/Faïence - SARL Fouilleul



**Chantier interdit au public**

# Tiers Lieu

Définition du budget (investissement et fonctionnement) et demande de subvention

Budget de fonctionnement sur 3 ans

	2021	2022	2023	2024
<b>Produits</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>
<b>Chiffres d'affaires</b>				
Locations espaces coworking		8 640 €	18 000 €	28 800 €
Locations pépinières d'entreprises		3 180 €	6 360 €	9 540 €
Locations de salles de réunions/formations		5 420 €	6 400 €	8 130 €
Service reprographie		100 €	250 €	350 €
Domiciliation entreprises		360 €	1 080 €	1 800 €
Fablab		2 000 €	2 500 €	3 000 €
Conventions de partenariat (partenaires, entreprises)		3 750 €	12 000 €	15 000 €
<b>Subventions</b>				
CD 53 - FabLab (émergence)		5 000 €		
Participation Communauté de Communes	64 400 €	50 150 €	32 810 €	19 030 €
<b>Total des PRODUITS (A)</b>	<b>64 400 €</b>	<b>73 600 €</b>	<b>67 400 €</b>	<b>70 650 €</b>
<b>Charges</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>
<b>Achats</b>				
Consommables		1 300 €	1 400 €	1 400 €
Fonctionnement fablab (maintenance)		4 600 €	5 000 €	6 000 €
Prestations animation et émergence tiers lieux et FabLab	14 000 €	13 000 €	4 000 €	5 000 €
<b>Charges externes</b>				
Loyers	- €	- €	- €	- €
Entretiens et réparations (locaux, matériel)	3 000 €	4 500 €	5 500 €	6 500 €
Fournitures nons stokées (eau, électricité)	3 200 €	3 400 €	3 500 €	3 500 €
Assurances (locaux, RC prof.)	400 €	400 €	400 €	400 €
Frais de déplacement, de mission et de réception	1 200 €	1 800 €	2 500 €	2 500 €
Frais télécommunication		2 250 €	2 500 €	2 500 €
Frais de documentation (abonnement)		2 500 €	2 500 €	2 500 €
Communication (site internet + hébergement + print)	6 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Impôts et taxes	- €	- €	- €	- €
Taxe foncière	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires bruts (salaire net + part salariale + part patronale)	35 500 €	35 750 €	36 000 €	36 250 €
<b>Total des CHARGES (B)</b>	<b>64 400 €</b>	<b>73 600 €</b>	<b>67 400 €</b>	<b>70 650 €</b>

Budget d'investissement sur 3 ans

Dépenses	2021	2022	2023	Recettes	2021	2022	2023
<b>Investissement</b>							
Travaux (hors maîtrise d'oeuvre)	300 000,00 €			Région (Plan de relance - Taux 20%) - Travaux	60 000,00 €		
Mobilier (bureaux, coworking, salle de réunion)	40 000,00 €	- €	- €	Région (Plan de relance - Taux 20%) - Mobilier et informatique	20 000,00 €		
Informatique (FabLab - Ecran interactif - Ordj)	60 000,00 €	- €	- €	DETR 2020 report (Réhabilitation des locaux)	75 000,00 €		
				Contrat de ruralité (FabLab - Informatique)	30 000,00 €		
				DSIL 2022		A étudier	
				Fonds propres	215 000,00 €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Fonctionnement</b>							
Charges de personnel brut	35 500,00 €	35 750,00 €	36 000,00 €	CD 53 (Sub ingénierie FabLab)	- €	5 000,00 €	- €
Prestation décoratrice d'intérieur	5 600,00 €	- €	- €	Région (Plan de relance - Charges personnel + formations)	26 625,00 €	20 325,00 €	9 000,00 €
Achats (consommables, prestations animations...)	14 000,00 €	18 900,00 €	10 400,00 €	Chiffre d'affaires	- €	10 000,00 €	15 000,00 €
Charges externes	14 900,00 €	18 950,00 €	21 000,00 €	Fonds propres	43 375,00 €	43 275,00 €	43 400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>73 600,00 €</b>	<b>67 400,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>73 600,00 €</b>	<b>67 400,00 €</b>

## Tiers Lieu

### Choix du nom du tiers lieu et définition de la charte graphique

Afin d'être dans une démarche participative, le choix du nom s'est fait en plusieurs étapes :

Brainstorming avec l'équipe projet de la CCMA

Top 5 : L'Ampère, La Clé de 10, La Base 17, Le filament, Chez Paulette

Choix de deux noms par les membres de commission économie

Résultat : L'Ampère et La Base 17

Choix du nom par les habitants (vote en ligne ou bulletin papier)

Résultat : L'Ampère : 58 % (118 votes) - La Base 17 : 42 % (85 votes)

Pourquoi ce nom ?

Le nom s'inspire de l'histoire du lieu qui appartenait jusqu'au début des années 90 à l'EDF.

L'Ampère renvoie à l'intensité. Ce lieu agira comme un accélérateur de rencontres, favorisant le partage de connaissances et la créativité.

### Choix du logo et de la base line



### Lancement appels d'offres en 2021

Agence de communication pour la création du site internet

Portobello à Laval pour 5292 €

Décoratrice d'intérieur

Sylvia Création pour 5600 €

### Objectifs du futur tiers lieu l'Ampère

## LES OBJECTIFS DU FUTUR TIERS LIEU

### Lieu de bouillonnement de l'économie et de promotion du territoire



**Accueillir des nouveaux profils :** les entrepreneurs indépendants et les télétravailleurs



**Offrir des formations** qui répondent aux besoins du territoire, **Transmission de savoir faire entre générations**



Accueillir et accompagner des **porteurs de projet de création d'entreprises**



**Développement des entreprises, de l'attractivité et du tourisme**



Proposer un **programme d'animations variés**



**Un lieu d'innovation, de créativité, de prototypage**

## Tiers Lieu

- 4 temps forts d'animations :

**Jelly : jeudi 24 juin au Pôle administratif de Villaines la Juhel (20 participants)**

Ce fût l'occasion de faire visiter les locaux avant travaux, de présenter le projet et ses différents espaces et de récolter les attentes et avis de chacun vis à vis du futur lieu

**Afterwork pro #1 : jeudi 30 septembre à la Brasserie Cousin (20 participants)**

Temps de rencontre avec Clément Cousin avec une visite de la Brasserie. Suivi d'un temps de convivialité

**Printemps de l'innovation : jeudi 21 octobre au Moulins Rioux (15 participants)**

Au programme : Intervention de Laurent CHRÉTIEN de Laval Virtual : la réalité virtuelle, un outil au service de toutes les entreprises

Les Moulins Rioux, un exemple d'engagement RSE

Visite de l'entreprise Moulins Rioux

**Afterwork pro #2 : jeudi 7 décembre à l'hôtel Oasis à Villaines la Juhel (16 participants)**

"Histoire d'entrepreneurs" avec la présentation d'Aurélié LABARTHE des Marsiens. Suivi d'un temps de convivialité



**France Services** : Un service pour faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives

2 France services accueillent les usagers dans leurs démarches  
(Pré en Pail Saint Samson et Villaines la Juhel)

Deux agents par site ont été formés, ils accueillent et renseignent les usagers 24 heures par semaine sur ces deux guichets. Ces agents formés se tiennent au service des habitants pour les renseigner sur leurs droits, les aider dans leurs démarches administratives en ligne dans tous les domaines de la vie : logement, état civil, accès aux droits, formation, emploi, retraite, ANTS (Agence nationale des titres sécurisés : permis de conduire, immatriculation, passeport) ...

France Services est le relais sur nos territoires de 9 partenaires nationaux : ANTS – POLE EMPLOI – MINISTERE DE LA JUSTICE – CARSAT – CPAM – LA POSTE – CAF – MSA – DGFIP.

France Services est aussi le relais de partenaires locaux : Mission locale – Particuliers Employeurs - Antennes solidarité - Mairie du territoire – Agences intérimaires locales – Synergies – Renov Habitat – Cap Emploi – SAE Chanteclair et Geist, etc...

France Services met aussi à disposition de l'ensemble des partenaires des bureaux de permanence et des salles de réunion.

Des postes informatiques sont mis à disposition sur les deux espaces France Services.

**Fréquentation Accueil France Services 2021 : 10 777 usagers, soit :**

- Villaines la Juhel 6 166 usagers
- Pré -en-Pail-Saint-Samson 4 611 usagers

Le service Emploi accompagne les chercheurs d'emploi et les entreprises : prise des offres d'emploi pour les employeurs du territoire, aide à la rédaction des CV et lettres de motivation.

- Organisation de simulations d'entretiens ou préparation concours : 8
- Zoom économique : 4



## Développement Touristique

### Accueil et conseil en séjour / promotion

Dans le cadre de la réflexion autour de la stratégie d'accueil et de promotion touristique

*Aménagement de l'espace information touristique au sein de la future Maison de l'économie, du tourisme et de l'emploi et de l'Ampère (tiers-lieu en cours de création) au 17, Bd du Général de Gaulle à Villaines la Juhel.*

*Organisation du service de réponse aux demandes d'information*

*Déménagement du local commercial (26, Bd Jules Doitteau à Villaines la Juhel) et maintien du dispositif d'information tactile en centre-ville*

*Renforcement de la présence Web et des services en ligne*

*Pour les professionnels prestataires touristiques : mise en place d'un système de commande de la documentation avec retrait en deux points de livraison ;  
Service en ligne de commande de la documentation touristique*

*En partenariat avec Mayenne Tourisme et la Région Pays de la Loire : accueils presse et influenceurs (Détours en France - Jenny DJ Roadtrip - Cloë Clem' - Nos Cœurs voyageurs - Les Ptits Baroudeurs - Campagne photos P. Beltramy (May. Tourisme) - Frères Lezbroz - Magazine "Balades")*

### Développement

ENS (Espace Naturel Sensible) : participation au COPIL pour la définition du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de St-Calais-du-Désert – Signature d'une convention de mandat pour la gestion conservatoire de la Tourbière des Egoutelles avec le Parc Naturel Régional Normandie Maine.

Participation à la mise en place du schéma départemental de signalisation touristique par le département de la Mayenne. Le Belvédère du Mont des Avaloirs est reconnu pôle de niveau 1 (signalé dans un rayon de 15km à partir du réseau structurant à grande circulation). La Corniche de Pail et les Alpes Mancelles sont reconnus pôle de niveau 2 (signalés dans un rayon maximum de 10 km à partir du réseau structurant)

Coopération avec les offices de tourisme d'Alençon et des Alpes Mancelles autour de la Marque « les Alpes Mancelles ». Définition du périmètre élargi d'utilisation de la marque et des conditions d'utilisation - Création de l'identité visuelle

Contrat de transition écologique : suivi et accompagnement des projets

*Projet de création d'arbres têtard sur la voie verte par le CD53 et le PNRNM (relais communication)*

*Ekosentia® – projet porté par Fédération Régionale des chasseurs des Pays de la Loire Présentation du dispositif – appel à candidature des communes – lancement des premiers inventaires (St-Germain-de-Coulamer, Champfrémont, Javron-les-Chapelles)*

*Centre Equestre Les Chevaux du Train*

### Itinérance (vélotourisme et multi-randonnées)

Homologation du GR® de Pays Tour du Mont des Avaloirs

Veille et animation du réseau (balisage, entretien, conflit d'usage...), accompagnement technique sur des dossiers locaux (inscription PDIPR, réglementation, travaux, etc...)

Entretien des chemins de randonnées (354 kms)

# Développement Touristique

## Produits touristiques

Achèvement des travaux de réhabilitation de l'éco-gîte Moulin de Cordouen (Saint-Calais-du-Désert)

*Inauguration et portes-ouvertes*

*Signature d'un bail dérogatoire de 23 mois avec la société Tourisme Nature pour la gestion du gîte*

Accompagnement et animation du réseau des socio- professionnels

*Accompagnement des porteurs de projets : création/développements de nouveaux hébergements ou activité touristique, projets de développement et conseils pour la communication et/ou le référencement, la commercialisation des offres existantes*

*SLOWLYDAYS® : participation au déploiement de la marque collective initiée par Mayenne Tourisme – organisation d'une réunion locale à Gesvres et engagements de nouveaux professionnels : 2 labellisations + 1 en cours de finalisation.*

*ACCUEIL VELO® : démarchage des prestataires sur l'itinéraire Véloscénie – 6 évaluations/labellisations*

*CHAMBRE D'HOTES REFERENCE® - évaluation et labellisation (2 propriétaires de chambres d'hôtes)*

## Animation

### Balades façon « Greeters »

*Les Greeters, « hôtes » en français sont des habitants passionnés par leur territoire. Ils le font découvrir bénévolement aux touristes, en partageant leurs endroits préférés, leurs anecdotes au cours de rencontres conviviales et gratuites.*

Le programme de cette 5<sup>ème</sup> édition proposait 8 visites. 127 personnes ont participé.

Juillet	A la découverte des mares et de ses habitants – Saint Pierre des Nids
	Plantes Alpes Mancelles – Saint Pierre des Nids
	Château Bellière - Champfrémont
Août	Lou safran - Gesvres
	Atelier de Stéphanie – Saint Pierre des Nids
	Ferme du Pays de Pail – Pré en Pail Saint Samson
	Jardin expérimental – Villaines la Juhel
Septembre	Manoir de Classé – Saint-Germain-de-Coulamer

## Développement touristique

### Tous à la conquête de l'Armorique – Dimanche 13 JUIN 2021 (Corniche de Pail)

Evènement d'inauguration du nouveau chemin de la Corniche de Pail en partenariat avec le Département de la Mayenne : une centaine de personnes ont participé à la randonnée, au pique-nique et aux ateliers découverte.

### Cinécylo

Accueil d'une projection plein air *vélo-propulsée* (financée par la coordination Véloscénie) et animations avec la commune de Pré en Pail Saint Samson, l'association Cyclo des Avaloirs, le Comité des fêtes et Franck Bunnens (Garage Bunnens) pour la mise en place d'un atelier Repair'vélo.

Malgré les contraintes sanitaires et la météo, l'évènement a accueilli une cinquantaine de personnes sur la randonnée vélo et autant pour la projection en fin de soirée.

## P e t i t e e n f a n c e L e R e l a i s d e l a P e t i t e E n f a n c e – 0 à 3 a n s

**RAPPEL** : Ce service est un lieu d'information, de conseil, de rencontre et d'échange pour tous les professionnels de la petite enfance et les parents. C'est un observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

**En 2021, le service a fonctionné toute l'année avec tout de même des conditions un peu différentes que d'ordinaire mais toujours avec :**

↳ 1 animatrice à temps complet : Educatrice de jeunes enfants de formation

↳ **des permanences téléphoniques ou échanges courriels et d'« accueil physique »** sur RDV.

Soit un total de **900h d'ouverture au public** ayant permis de répondre à plus de **237 demandes de professionnels** de la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, candidats à l'agrément, personnel de structure collective...) et à **plus de 301 familles** soit **531 contacts** tous moyens confondus : (téléphone, mail, RDV, courrier)

↳ **des matinées d'éveil** en itinérance sur le territoire :

5 communes accueillent régulièrement (1 à 3 fois par mois) le Relais pour ses matinées d'éveil à destination des assistant(e)s maternel(le)s : Pré en Pail Saint Samson, Saint Pierre des Nids, Villaines La Juhel, Courcité et Javron les Chapelles

3 autres communes ont accueilli le service de façon plus ponctuelle (1 à 3-4 fois par an) : Gesvres, Lignéres-Orgères et Couptrain

Soit **45 matinées d'éveil** de 2h ont été proposées (dont 26 séances avec intervenants extérieurs).

Au total, ce sont 28 assistant(e)s maternel(le)s et 83 enfants différents qui ont assisté au moins 1 fois aux séances.

↳ **8 actions « parentalité et/ou formation professionnel »** (soirée d'échange/conférence, atelier, rencontre parents-enfants, spectacles, formations continues...) :

- 2 ateliers parentalité : « stop aux crises » et médiation animale
- 1 rencontre parents-enfant avec la présence de la psychomotricienne
- 1 atelier d'exploration proposé par une auteur de Croq les mots marmots
- 2 séances de spectacle : 1 en lien avec la saison culturelle et Croq les mots marmots et l'autre en partenariat avec la micro crèche Chapi chapo (Villaines La Juhel)
- 2 sessions de formation continue pour les professionnels en présentiel ( « Sauveteur secouriste au travail » et « Recyclage Sauveteur secouriste au travail ») et des propositions de formation à suivre à distance.

### Quelques chiffres :

-**89** assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s au 31 décembre 2021, mais on compte 65 professionnels en activité.

- **9 types d'offre de service** sur le territoire de la CCMA :

- \* Un service Relais Petite Enfance itinérant à temps plein
- \* Un service PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- \* Une micro-crèche municipale de 10 places
- \* Une micro-crèche associative de 10 places
- \* 4 MAM (maison d'assistant(e)s maternel(le)s)
- \* Une association d'assistant(e)s maternel(le)s
- \* Des services de garde à domicile en association (ADMR, nounou à dom, O2, entreprise prestataire de services à domicile ) ou non
- \* Un listing de baby-sitters disponible sur le site de la CCMA « Allô, Baby-sitter »

## Petite enfance Le Relais de la Petite Enfance – 0 à 3 ans

Cette année, une des difficultés principales fut l'essouffement des professionnels qui ont perdu un peu la motivation de repartir en formation, d'assister à divers temps collectifs, de sortir de chez eux.

Au-delà du fonctionnement propre du service, le Relais de la Petite Enfance impulse de façon plus large une réflexion sur l'accueil des jeunes enfants sur le territoire. **Penser l'accueil de la petite enfance est un élément fort pouvant permettre à des familles de se projeter dans un futur sur notre territoire.**

Le Relais de la Petite Enfance participe aux réflexions et projets émanant de collectivités ou d'associations en matière d'accueil du jeune enfant (MAM, Micro-crèche...).

Le service fait également parti d'un réseau au niveau départemental impulsé par la CAF, des projets en commun avec les communautés de communes voisines sont régulièrement impulsés.



« Matin'éveil » avec les assistantes maternelles et les enfants



« Matin'éveil » : séance d'éveil musical

Atelier parents-enfant avec Claire Dé (Projet dans le cadre de croq les mots marmots)



## Enfance – 3 à 12 ans

### Vacances de Février 2021 :

Une moyenne de 34 enfants par jour

Activité Stop Motion – Sortie à la Patinoire d'Alençon -Atelier cuisine

### Vacances d'avril 2021 :

« Musique de demain » avec l'intervention des professeurs de musique de l'Ecole d'Enseignement Artistique

Chanson- danse – Boum -Festival de rue .....

### Vacances d'été 2021 Juillet -Août

« La flamme Olympique autour du monde »

Sortie à Papéa : 64 enfants

2 Camps 6-8 ans et 9-11 ans à Pont d'ouilly : 36 enfants sont partis en séjour

Un inter-centre avec Familles Rurales : Spectacle de Magie à Villaines la Juhel

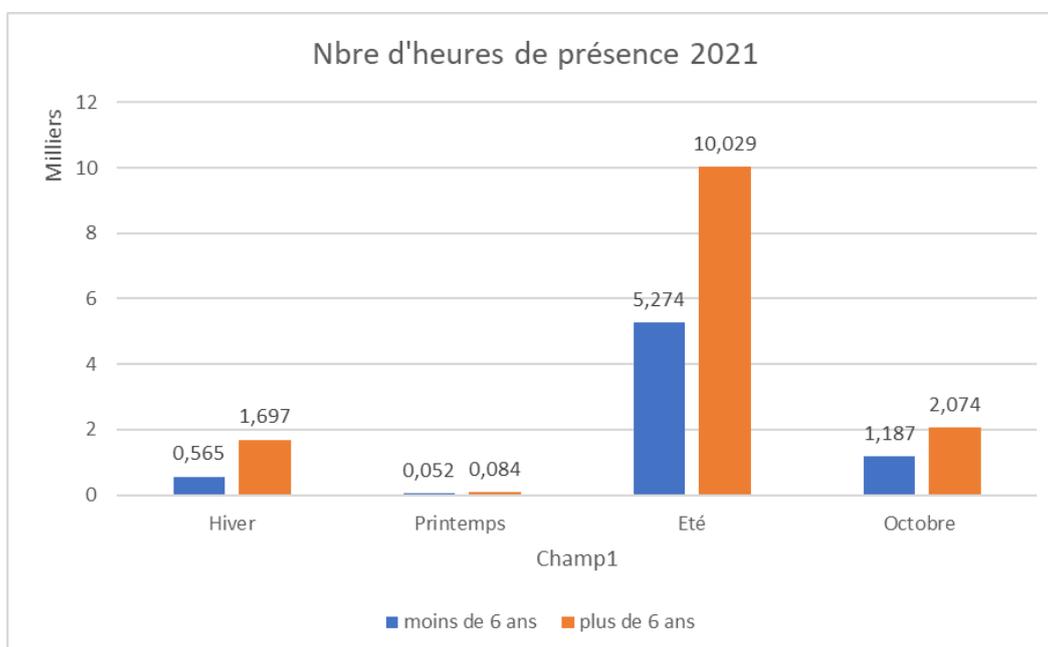
Un inter centre Gesvres -Averton -Courcité-Le Ham -Villaines la Juhel « Les jeux Olympiques » à Courcité



### Vacances d'Octobre 2021:

Une moyenne de 44 enfants par jour

Halloween et Pop Land 2 Sorties dans un parc d'attractions JIM AND JUMP et KID'PARK



## Jeunesse

En 2021, nous avons accueilli 87 jeunes différents, 39 filles et 48 garçons pendant les vacances scolaires.

### Projets des mercredis loisirs :

<u>Projet Mode</u>	<u>Projet Caisse à savon</u>	<u>Projet séjour</u>
4 jeunes	6 jeunes	8 jeunes
Thème « Projet Graffiti »	Thème « contes et légendes »	Sortie au Parc Astérix
Une sortie à Laval pour découvrir les lieux graffés par différents artistes mayennais. Un pot d'inauguration a été réalisé fin juin 2021 avec les parents et l'intervenant.	Championnat départemental sur notre territoire à Pré en Pail Saint Samson du 19 au 23 Juillet 2021	A cause du Covid, le séjour à l'étranger a dû être annulé. Grâce aux actions menées par les jeunes et l'argent récolté ils ont pu s'offrir une journée au parc Astérix.
Pendant 10 mercredis après-midi, les jeunes ont redoré les murs intérieurs de la Maison des Jeunes avec l'intervenant Maxime DUNAS	2 équipes de caisse à savon La caisse Astérix et Obélix La caisse Viking	Plusieurs actions autofinancement : - Tombola - Emballage papiers cadeaux



## Jeunesse (suite)

### Vacances d'été 2021 :

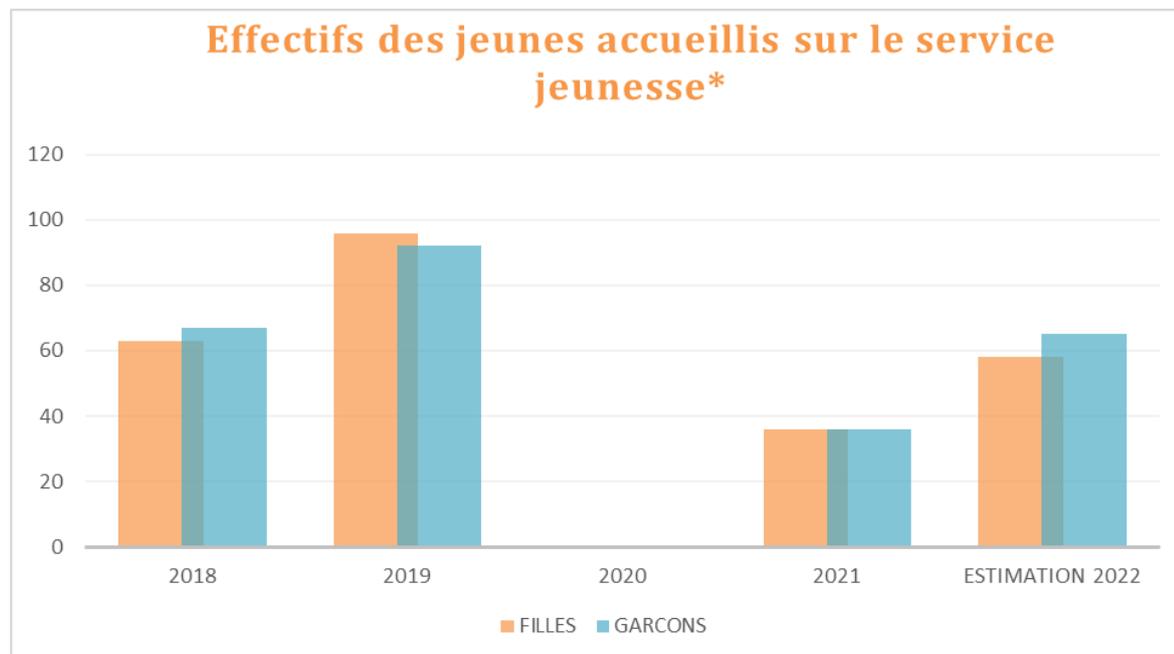
#### Les animateurs de l'été :

Claire Renard (BAFA)  
Elise Brunet (BAFA)  
Antoine TROLONG (BAFD)  
Nathalie RENARD (BAFD)

#### Bilan Quantitatif :

Dans l'été : **87 JEUNES DIFFERENTS :**

39 FILLES ET 48 GARCONS



\*En 2020, le service jeunesse n'a pas pu ouvrir à cause de la crise sanitaire. Le service jeunesse retrouve sa fréquentation d'avant la pandémie de Covid 19.

### Les Camps :

**Camp Aventure** : Pont d'Ouilly (14) → Base de loisirs Normandie (du 07 au 09 juillet 2021).

Activités : Accrobranche – Canoé Kayak, veillées et baignades

16 participants : 7 filles et 9 garçons + 3 animateurs

**Camp Caisse à Savon** : A Pré en Pail Saint Samson du 19 au 23 Juillet 2021.

Activités : Descentes matin, après midi et soir, entretiens mécaniques des caisses tout au long de la semaine, soirée inter centre le jeudi soir,

6 participants : 6 garçons.

**Camp Mer** : Camping la Loire Fleurie (85) à Le Perrier du 26 au 30 juillet 2021.

Activités : Activité nautique à la base nautique de Saint Jean de Mont – Kayak de mer ; char à voile annulé à cause de la météo ; journée à Atlantic Toboggan

Beaucoup de demande pour le camp mer : 32 participants 14 filles et 18 Garçons + 4 animateurs

**J e u n e s s e ( s u i t e )**

**Camp Itinérant à vélo** : Départ de Pré en Pail Saint-Samson direction le Mont St Michel par la voie verte.

140 km ont été réalisés par les jeunes avec des arrêts dans 3 campings différents (Saint Mars d'Egrennes – Saint Hilaire du Harcouët et le Mont Saint Michel)

**Activités** : 140 km de vélo – Visite de l'abbaye du Mont Saint Michel et piscine dans le camping

10 participants : 4 filles et 6 garçons.



Hors les camps, des activités sont organisées sur le territoire, avec les associations et d'autres partenaires.

## Jeunesse (suite)

### Argent de poche :

20 Chantiers / 32 participants de 16 à 18 ans (42 en 2019) \* - 9-collectivités

*\*le dispositif argent de poche n'a pas fonctionné pendant les vacances de février et d'avril en raison de la pandémie de la Covid 19*

	Les missions	Nombre de participants	Coût pour la collectivité
Vacances d'Été 2021			
Loupfougères	Peinture – Entretien –nettoyage	2	90.00€
Saint Pierre des Nids	Désherbage - Peinture	5	450.00€
Villaines la Juhel	Revue de presse	2	30.00€
Pré en Pail Saint Samson	Peinture du préau Préparation des locaux pour la rentrée	3	180.00€
Averton	Peinture + Nettoyage	8	390.00€
Javron les Chapelles	Travaux d'entretien	3	75.00€
Le Ham	Peinture mobilier extérieur et administratif	2	180.00€
CCMA	Relooker des meubles Mise sous pli Entretien matériel de puériculture	3	45.00€
Gesvres	Nettoyage des locaux scolaires	3	135.00€
Vacances de la Toussaint 2021			
Loupfougères	Mission Peinture	2	90€
Villaines la Juhel	Missions administratives	3	105€

### CJS : Coopérative Jeunesse de Service

8 jeunes dynamiques et investis pour et sur le territoire – 4 filles et 4 garçons

464 h Nombre d'heures travaillées sur les chantiers

Chiffre d'affaires HT : 7 891,56 €

Rémunération nette : 590 €/coopérant

9 Clients : 3 particuliers - 2 collectivités - 4 entreprises

Les champs d'intervention : archivage inventaire, peinture, désherbage, ménage, lavage de voiture, stockage, nettoyage cimetière

Participation Vie Locale CCMA :

Buvette –sandwich au championnat départemental de Caisses à savon

## Santé

### Situation

En 2021, l'activité du service santé a été divisée entre la construction du Contrat Local de Santé (CLS), la gestion des pôles santé, l'animation d'actions en lien avec la santé et le centre de vaccination. Comme le reste des services, l'activité a été fortement affectée par la pandémie.

### Les missions du service santé

**Gestion des pôles santé.**

**Construction du Contrat Local de Santé.**

**Centre de vaccination**

**Action santé**

### Gestion des pôles santé

La CCMA gère, par sa compétence bâtiment, les pôles de santé de Pré en Pail Saint Samson et Saint Pierre des Nids. Ainsi que Villaines la Juhel qui a la qualification de « Maison de Santé Pluriprofessionnelle » du fait de l'organisation en SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) des professionnels de santé et de la construction d'un projet de santé.

La CCMA loue à un tarif préférentiel les locaux en question à seule destination des professionnels de santé et paramédicaux, elle participe aux actions de recherche de ses professionnels.

La CCMA agit pour donner au territoire un contexte favorable à l'arrivée de nouveaux professionnels de santé et pour contribuer à le rendre attractif. Ainsi, des logements sont mis à disposition des stagiaires en médecine.

#### **Dans ce cadre les missions du service santé ont consisté :**

Recueil des retours/besoins des locataires

Mise à jour des panneaux signalétiques de la MSP

Gestion des arrivées/départs

Arrivée de Mme Renaud, Orthophoniste

Départ du Dr Belliard, Médecin Généraliste à Pré en Pail Saint Samson

Accueil du Dr Zhani, Médecin généraliste à Saint Pierre des Nids

Accueil des stagiaires

4 stagiaires médecins ont été hébergés à Villaines la Juhel

Une jeune nouvelle médecin a été hébergée sur le territoire

Les stagiaires ont été reçus par Mme Rouland afin d'échanger sur leur expérience.

Jusqu'en juillet 2021, la maison de santé pluriprofessionnelle de Villaines la Juhel a accueilli le Dr Jouan du Service Médical de Proximité Henri Dunant les lundis. La CCMA a mis à disposition un agent pour réaliser l'accueil et le secrétariat.



*Docteur Jouan*

# Santé

## Construction du CLS



La mission de gestion des pôles de santé a permis de justifier la construction d'un Contrat Local de Santé pour la CCMA. Les CLS sont des contrats entre une collectivité et l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales en santé. Au vu de la très faible densité de professionnels de santé sur le territoire, le CLS a aussi été réalisé pour permettre aux acteurs du territoire de se munir d'un outil supplémentaire pour répondre aux enjeux de santé.

La pandémie a mis à mal sa construction. En effet, le diagnostic partagé doit être co-construit avec les acteurs locaux et les habitants. Il a finalement pu être validé par l'ARS.

### Dans ce cadre les missions du service santé ont consisté :

Mise à jour des données recueillies pour le diagnostic

Travail en groupes thématiques

5 axes de travail : Accès au soin, bien vieillir, promotion de la santé, santé mentale, santé environnementale

Groupe Personnes Agées renforcé en un sous groupe pour construire une offre d'accueil temporaire/accueil de jour

Construction des fiches actions

## Centre de vaccination

La collectivité s'était déjà mobilisée en 2020 pour faire face à la crise sanitaire. Elle avait mis à disposition des locaux de la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) de Villaines la Juhel afin de permettre des consultations covid et était devenu un centre covid. Lieu qui servira par la suite à pratiquer les vaccinations.

### Dans ce cadre, les missions ont consisté à

Mise en place d'un premier centre de vaccination à la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) de Villaines la Juhel

- Trois locaux mis à disposition avec équipement et entretien
- Agent mis à disposition pour accueil, information et orientation des patients
- Appui technique pour le dossier de subvention
- Vaccination des professionnels de santé et des plus de 65 ans

**La collectivité remercie les soignants et les bénévoles investis dans le centre de vaccination.**

## Santé

### Intensification de la vaccination

- Mise à disposition du gymnase de Villaines la Juhel

### Réduction de l'intensité de la vaccination

- Mise à disposition d'un local au sein du pôle technique de la CCMA à Villaines la Juhel

*Les soignants impliqués*



### Action santé

La collectivité n'a pas la compétence santé ni sociale. Ainsi, les actions menées ne peuvent pas être uniquement orientées sous ces aspects. Cependant, la construction du CLS et ses liens avec l'ARS permettent d'avoir accès aux différents appels à projet que d'autres services peuvent prendre en main.

Le service petite enfance a travaillé ainsi conjointement avec le service santé pour travailler sur des actions liées à la santé de la petite enfance.

#### **Dans ce cadre les missions ont consisté à**

1000 premiers jours

- Construction avec le service petite enfance d'un programme de prévention du burn out parental
- Partenariat avec la Communauté de Communes des Coëvrons



# Réseau lecture

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise de la Covid 19 et par l'obligation du Pass sanitaire à partir d'août 2021 dans l'ensemble des Bibliothèques et Points lecture. Ceci a modifié les pratiques des lecteurs. Certains se sont adaptés sans problème, d'autres ont choisi des sélections de livres en Drive et une partie du lectorat s'est abstenu. Les bibliothèques ont cependant gagné de nouveaux inscrits. A plusieurs moments, les bibliothèques étaient le seul service culturel largement ouvert gratuitement.

Les bénévoles du Réseau Lecture ont été fortement affectés par la crise également. Leur motivation pour tenir les permanences ou participer aux animations a diminué. Certains ont complètement abandonné leurs engagements de bénévolat.

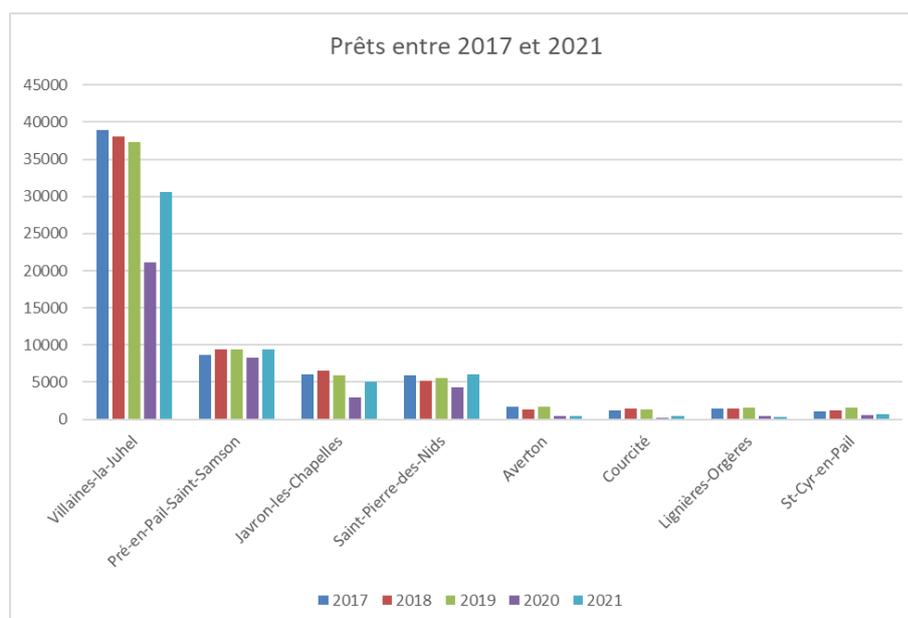
Des accueils des scolaires ont pu être maintenus dans une large mesure. Quelques annulations ont eu lieu du fait de la Covid 19 dans les classes. Certaines animations et rencontres d'auteurs ont eu lieu, notamment dans le cadre du Salon **Croq'les Mots, Marmot !** au printemps 2021.

Le point positif de l'année 2021 a été le réaménagement réussi de la Médiathèque de Javron-les-Chapelles afin de la rendre plus conviviale et plus moderne. La fréquentation de la Médiathèque s'en est ressentie à la hausse.

### Statistiques sur le nombre de prêts de documents

Les prêts ont fortement augmenté par rapport à la première année de crise de la Covid 19. Un bond de près de 15 000 prêts supplémentaires entre 2020 et 2021.

EVOLUTION DES PRETS DE DOCUMENTS ENTRE 2017 ET 2021					
Bibliothèque/Année	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Total</b>	<b>64 822</b>	<b>64 623</b>	<b>64 293</b>	<b>38 172</b>	<b>52 792</b>

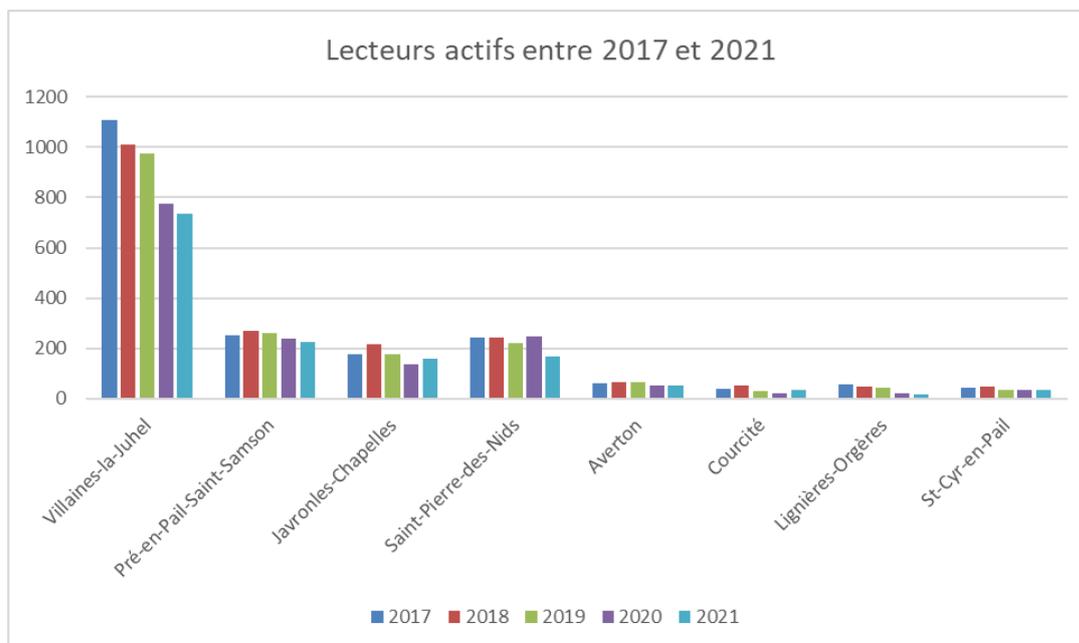


# Réseau lecture

## Statistiques sur les adhérents actifs des bibliothèques

NB - Adhérent actif = adhérent qui a emprunté au moins une fois dans l'année.

EVOLUTION DES LECTEURS ENTRE 2017 ET 2021					
Bibliothèque/Année	2017	2018	2019	2020	2021
<b>TOTAL</b>	<b>1986</b>	<b>1961</b>	<b>1810</b>	<b>1532</b>	<b>1431</b>



## Statistiques sur les accueils de classes

Certains accueils ont été maintenus, malgré la Covid 19 pour les classes.

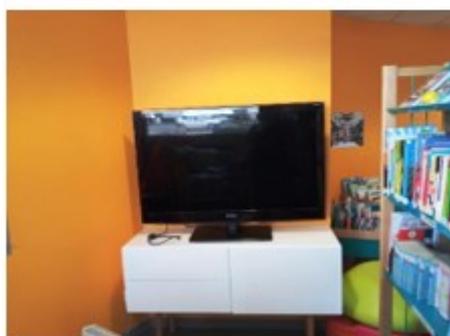
Bibliothèque	Nombre d'accueils dans l'année
Villaines la Juhel	61
Javron-les-Chapelles	36
Pré en Pail Saint Samson	20
Saint Pierre des Nids	11
Courcité	33
Averton	20
Saint-Cyr-en-Pail	16
Lignières-Orgères	18
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>

## Réseau lecture (suite)

### Réaménagement de la Médiathèque de Javron-les-Chapelles

Un espace convivial a été créé pour les adultes avec possibilité de prendre un café sur place. Le coin petite-enfance a été refait grâce à l'achat du nouveau mobilier et un tapis coloré. Le coin destiné aux ados dispose d'une télévision avec possibilité de jouer aux jeux vidéo sur place. Tout le mobilier a été mis sur roulettes pour pouvoir déplacer les rayonnages et dégager de la place pour certaines animations.

Le jardin de la bibliothèque sera également exploité pour y organiser des lectures en été. Un parasol, des chaises longues, un tapis d'extérieur et des paniers de livres seront ainsi proposés aux visiteurs de la médiathèque.



### Animations

Le thème principal de l'année 2021 fut l'écologie et le Faire-soi-même (DIY—Do It Yourself). Les événements ont pris des formes différentes et se sont adressés aux publics les plus variés. Un spectacle de marionnette, des ateliers, des rencontres d'auteurs et des expositions ont été proposés dans le respect des règles sanitaires.

Ce sont 7 animations différentes réparties dans les bibliothèques. Des rencontres avec les auteurs sont venues compléter le programme :

- ✧ Spectacle musical « *Les intimités de l'homme-orchestre* » par la **Cie La Mue/te**, (Villaines, novembre 2021, public familial à partir de 5 ans) . .
- ✧ Ateliers couture avec **Séverine Divet**, public ados/adultes. Dans le cadre des animations DIY, un atelier couture ont eu lieu à Javron (décembre 2021) avec le concours de Séverine Divet, gérante du magasin de tissus « *I fil good* » à Mayenne. Les participantes ont réalisé un coussin berlingot servant de support pour un livre ou pour une tablette numérique .
- ✧ Démonstration de tissage par **Cillabella** (Villaines, décembre 2021, tout public), une douzaine de personnes ont été intéressées par son travail. Cécilia Williamson, habitante du Ham, a expliqué aux enfants le fonctionnement d'un métier à tisser et a présenté ses créations personnelles.

## Réseau lecture (suite)

- ✧ Atelier de Calligraphie médiévale avec **Dame Nika** à Saint Pierre des Nids, octobre 2021, pour 12 enfants et adultes.
- ✧ Expo « **Bestioles** » d'Alain Burban prêtée par la BDM (Villaines la Juhel, Javron-les-Chapelles, Saint Pierre des Nids entre septembre et novembre 2021).
- ✧ Expo « **Les fous du volant** » de **Christian Voltz** (Villaines la Juhel, avril 2021).
- ✧ Des rencontres d'auteurs jeunesse ont été proposées aux scolaires : avec **Alex Cousseau** à Javron-les-Chapelles et à Villaines la Juhel pour une classe de Gesvres, avec **Claire Dé** à l'école publique de Villaines la Juhel et à l'école de Lignièrès-Orgères et avec **Isabelle Gil** à l'école privée de Pré en Pail Saint Samson.  
L'échange avec les auteurs a été accompagné par des ateliers créatifs pour les enfants à l'occasion de chaque rencontre.
- ✧ **La Bulle Sonore** : une lecture animée des auteurs jeunesse présents au Salon **Croq'** a été proposée à une classe de Courcité au point lecture.



## Médiation

Sur le début de l'année 2021 (janv-juin), nous n'avons pu accueillir que deux spectacles tout public et cinq scolaires. Toutes les actions tout public ont été annulées. Les interventions auprès des scolaires ont pu être maintenues et ont été très appréciées des élèves mais aussi des enseignants. On ressent le besoin pour eux de sortir du cadre scolaire et d'offrir à leurs élèves une ouverture culturelle.

Sur la fin de l'année 2021 (sept-déc), nous avons pu accueillir tous les spectacles scolaires, malgré un report. En ce qui concerne les spectacles tout public nous avons dû annuler une représentation de *PaperClay*. Le chauffage de salle des fêtes que nous avons réservée pour ce spectacle ne fonctionnait pas. Le spectacle *Cyrano(s)* a été reporté sur la saison prochaine pour cause de cas positif au COVID dans l'équipe

Spectacle	Date	Horaire	Total Places
Cyrano(s)	19/01/2021	20:30	ANNULE
Le Magnifique bon à rien	18/02/2021	14:30	ANNULE
		20:30	ANNULE
An Irish Story	09/03/2021	20:30	ANNULE
Soon	04/05/2021	10:30	35
		14:00	58
Ti Soon	05/05/2021	10:30	35
San Salvador	29/05/2021	20:30	ANNULE
Le Magnifique bon à rien	28/09/2021	14:30	46
		20:30	64
L'ambition d'être tendre	07/10/2021	14:30	65
		20:30	94
A table !	19/11/2021	19:30	43
Cyrano(s)		20:30	ANNULE



### Spectacles en chemins

Spectacle	Date	Horaire	Total Places
Petits poissons	22/01/2021	09:30	
		10:45	54
		14:30	
Léon		10:30	43
		14:30	73
Du balai	12/03/2021	09:30	47
		10:45	
		14:30	49
Dans les jupes de ma mère	21/10/2021	09:30	59
		11:00	73
Crin Blanc	03/12/2021	14:30	226
		10:30	181

## Ecole d'Enseignements Artistiques

A la rentrée de septembre 2021, l'équipe comprend 5 professeurs (dont 1 à temps complet), deux sont amenés à coordonner l'équipe pédagogique. Suite à la mise en disponibilité de plusieurs postes, il y a eu projection de recrutement de 7 professeurs pendant l'année scolaire.

### Evolution des effectifs par rapport à N-1

	Au 01/09/2021	Pour rappel N-1
MUSIQUE	98	136
DANSE	0	0
ARTS PLASTIQUES	0	0
TOTAL	98	136
	dont 44 adultes	dont 29 adultes

### Manifestations de la saison 2021

#### - Rentrée et Portes-ouvertes de l'école d'enseignements artistiques, le 15 septembre 2021

avec accueil de public sur inscription, au centre culturel de Villaines la Juhel et accueil le 16 septembre à la salle Benjamin Merchin, Pré-en-Pail Saint Samson



- **septembre/octobre** : Présentation de l'EEA dans les écoles primaires de Pré en Pail Saint Samson, Villaines la Juhel

- **Mercredi 15 décembre** : Concert des professeurs et élèves à la salle polyvalente de Villaines la Juhel : 100 personnes présentes, 21 élèves ont proposé un spectacle de fin d'année très apprécié.



## Ecole d'Enseignements Artistiques

### Enseignement : évolution de l'organisation pédagogique et des parcours d'élèves / bilan et perspectives

Cette année, l'organisation pédagogique a été modifiée, en l'absence de directeur/directrice, les coordonnateurs pédagogiques ont préparé l'ensemble des événements avec l'appui administratif du service culturel. Cependant, l'élaboration d'un nouveau projet d'Etablissement de l'EEA est toujours à l'étude pour l'année à venir.

Le travail d'élaboration de projet d'établissement devra notamment intégrer une réflexion toute particulière sur les cours de formation musicale, afin de les rendre plus attractifs pour les élèves et d'optimiser les cours de formation musicale en fonction des besoins en cours d'instruments.

En tout état de cause, il sera nécessaire de créer du lien entre cet enseignement et les enseignements musicaux.

Pour ce qui est des nouveautés de l'année 2021, des classes de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) avec équipement perfectionné ont pu être lancées, en septembre 2021. La classe « métal » lancée précédemment nécessite, ainsi que la MAO, et les ensembles, une communication certainement plus performante pour attirer de nouveaux élèves. Une partie conséquente des ateliers collectifs proposés les années passées a bien repris, percussions enfants, chorale, chorale enfants. Les approfondissements en stage, ainsi que les événements, concert de fin d'année par exemple, ont pu reprendre cette année, malgré les contraintes de la Covid 19.

Pour tous les cours dispensés au sein de l'EEA, que ce soient les cours collectifs ou individuels, suite aux confinements des deux dernières années, un retour au suivi pédagogique « classique » a été apprécié autant par les élèves que par les professeurs.

Les cours d'Arts plastiques n'ont pas pu reprendre, la professeure recrutée pendant l'été nous ayant appris début septembre qu'elle ne pourrait pas donner cours pendant une grande partie de l'année.

### Éducation artistique et culturelle : objectifs, bilan et perspectives des dispositifs et actions à destination des jeunes / publics spécifiques

La mission culturelle de l'établissement d'enseignements artistiques se réalise également à travers un partenariat avec l'Éducation Nationale. Il est important de poursuivre et développer les actions de sensibilisation qui permettent un large accès à l'initiation artistique.

- Les concerts pédagogiques.

En direction des écoles primaires et maternelles du territoire : Concerts éducatifs réalisés dans l'Ecole de musique ou les écoles primaires par les professeurs de l'Ecole de musique dans le but de présenter l'offre artistique de l'établissement.

- L'accompagnement de projets musicaux

Les écoles maternelles et élémentaires font occasionnellement appel à l'établissement d'enseignements artistiques pour l'accompagnement de chorales scolaires lors des spectacles d'écoles.

## Ecole d'Enseignements Artistiques

### - Les interventions musicales dans les écoles

L'intervenant musical de l'EEA, dumiste, mène des actions ayant pour but de consolider des enseignements et pratiques artistiques sur le temps scolaire ainsi que la formation des enseignants.

### - Classes d'initiation instrumentale

L'École d'Enseignements Artistiques de la C.C.M.A assure un lien avec l'Éducation Nationale au travers de deux dispositifs que sont « Atout Vents » et « Classe Orchestre » respectivement sur les sites de Saint-Pierre des Nids et Pré en Pail Saint Samson. Cependant les orchestres à l'école n'ont pas pu reprendre en septembre 2021, faute de professeurs d'instruments à vent.

Des séances de percussions au collège de Pré-en-Pail Saint Samson ont eu lieu, pour assurer la continuité de la pratique instrumentale qualitative, à l'école. L'orchestre à l'école est un dispositif qui sera reconduit, grâce aux recrutements de nouveaux professeurs.

Le dispositif « Classe Orchestre » sert l'idée qu'au travers un apprentissage collectif sur un temps hebdomadaire défini (Formules Pupitre - Tutti) sur des concepts pédagogiques de groupe menés par des enseignants formés et volontaires, un répertoire aux esthétiques variées peut être monté. Les disciplines instrumentales qui sont proposées sont les suivantes : Saxophone - Flûte - Clarinette - Trompette - Tuba - Percussions. Public ciblé: Collège classes 6èmes - 5èmes et 4èmes.

Celui d'« Atout Vents » se place dans une dynamique semblable qui est celle de pratiquer d'un instrument (Bois , Cuivre et percussions), d'en sortir le meilleur son en fonction des possibilités de chaque participant. Aussi, un répertoire sur partitions est proposé et adapté aux difficultés et évolutions de chacun. En d'autres termes la volonté est de faire jouer des niveaux différents avec la capacité de jouer ensemble dans le plaisir, la convivialité et le respect de « l'Autre ». Public ciblé : Ecoles Primaires classes CM1 et CM2.

## ENERGIE

### Feuille de route BioGNV

Sollicitée par différents porteurs de projets locaux, la CCMA a adopté en juin 2021 une feuille de route biogNV qui prévoit notamment :

La poursuite du soutien au projet collectif de Villaines la Juhel, initié sous TEPCV en :

- o Apportant une subvention de 10 000 € pour le financement des études préalables et démarches administratives (2021 – 2022)
- o Participant à l'étude de faisabilité pour intégrer les biodéchets du territoire
- o Etudiant la possibilité d'entrer au capital du projet

Le financement d'un tronçon de raccordement commun aux deux projets de méthanisation, inscrits au Contrat de Transition Ecologique.

La dépendance aux énergies fossiles devant être réduite, la CCMA a répondu à la sollicitation de GRDF pour mener une étude d'opportunité locale pour la création d'une station BIO GNV, en lien avec les besoins de la CCMA, des acteurs publics et acteurs économiques du territoire.

Les travaux de l'unité de méthanisation de Courcité ont débuté à l'automne 2021. Le projet collectif de Villaines a été abandonné par les agriculteurs fin 2021, en raison de la modification des prix de rachat du gaz.

## Environnement & Mobilités

### Rénovation Énergétique de l'Habitat

Depuis 2017, le Point Rénovation Info Service apporte un service de conseil et d'accompagnement des habitants sur les questions de l'habitat, et notamment de la rénovation énergétique. Ce service est composé de 4 acteurs départementaux complémentaires :

ADIL : Conseils juridiques
SOLIHA : Accompagnement technique et financier foyers modestes
CAUE : Conseils aménagements + architecture conseil service urbanisme
SYNERGIES : Conseil technique, animation

#### Fréquentation :

15 RDV auprès de l'architecte conseil du CAUE

L'ADIL est régulièrement consultée pour différentes questions, lors de permanences, mais aussi par téléphone : 139 demandes ont été enregistrées en 2021. Les sujets abordés : Rapports locatifs, Amélioration de l'habitat, Fiscalité, Voisinage, Copropriété, Financement d'une accession, Diagnostics réglementaires, Urbanisme, Accession, Recherche d'un logement.

51 personnes ont été reçues lors des permanences de Soliha sur le territoire. Après redirection éventuelle vers les autres partenaires, les demandes traitées portent d'abord sur une prise de contact ou des renseignements généraux (26 personnes rencontrées) puis sur le suivi de leur dossier (prise de rdv pour la visite à domicile = 4 ; dépôt éléments pour dossier de subvention = 8 ; dépôt éléments pour mise en paiement du dossier de subvention = 8).

Synergies : le rapport 2021 n'est pas établi

2021 est une année de transition pour ce service local et de proximité du fait d'un nouveau cadre d'action défini par l'Etat, relayé et cofinancé par les régions : la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique. Un travail collaboratif a été engagé par les Communautés de Communes des Coëvrons, Mayenne Communauté, du Bocage Mayennais, de l'Ernée pour une mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2022, en lien avec la mise à disposition d'un n° d'information unique porté par le Département/Maison de l'Habitat.

## MOBILITÉS DURABLES

La mobilité présente, sur le territoire de la CCMA, des enjeux forts tant sur les plans sociaux, qu'économiques et environnementaux. Les projets de mobilités s'inscrivent dans le projet d'attractivité du territoire.

Plusieurs projets et services ont été initiés : autopartage (TEPCV), animations et sensibilisation, covoiturage, projet Tous à Bicyclette (France Mobilités).

### 1. Compétence mobilité et Plan Mobilité Simplifié

Suite au diagnostic mobilité conduit en 2020, un séminaire de territoire en février 2021 a réuni les élus locaux pour étudier les enjeux de la mobilité et de la prise de compétence rendu possible par la loi d'orientation des mobilités de 2019.

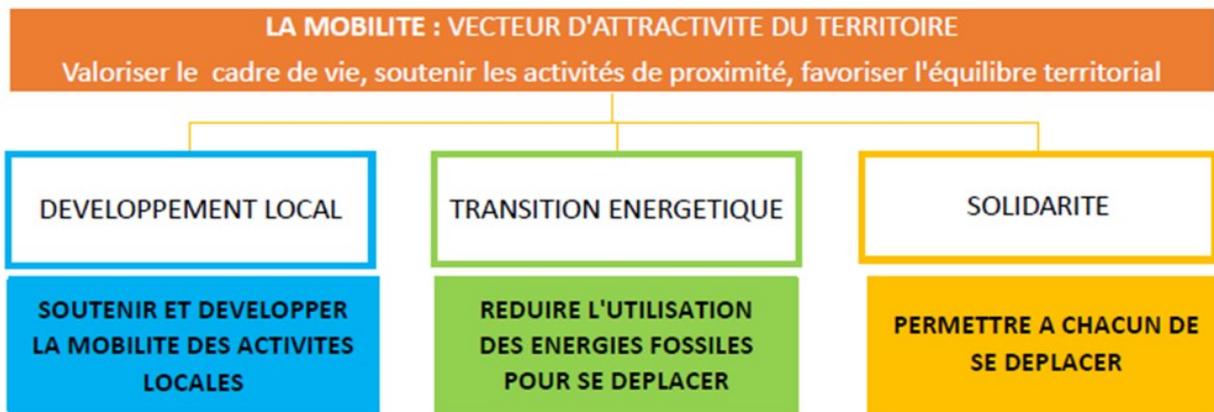
La prise de compétence mobilité a été actée par une délibération en conseil de communauté, inscrite dans les statuts de la collectivité et est effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le comité des partenaires, obligatoire dans l'exercice de cette nouvelle compétence a été lancé en novembre 2021. Il réunit les partenaires institutionnels de la CCMA, les entreprises et acteurs socio-économiques du territoire. Ce premier comité des partenaires mobilité a été l'occasion de travailler le plan d'action mobilités, de prioriser les actions à mettre en œuvre localement.

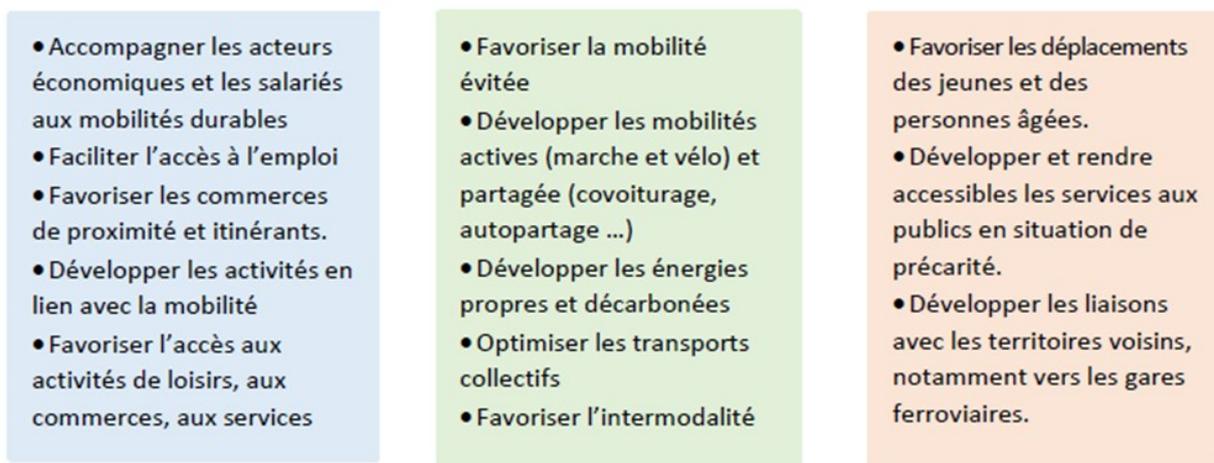
# Environnement & Mobilités

Le Plan Mobilité Simplifié, composé du diagnostic mobilité, des enjeux identifiés et du plan d'action a été adopté par la CCMA en décembre 2021. Il s'articule autour de 3 enjeux clés pour le territoire et vise de manière transversale à contribuer à l'attractivité du territoire, :

## LES ENJEUX



## LES AXES DE DEVELOPPEMENT



[Toutes les informations sur le plan mobilité ici.](#)

### 2. Service d'autopartage

Inauguré en 2017, le service d'autopartage de la CCMA propose deux véhicules électriques, en location à la demi-journée ou à la journée, à Villaines la Juhel (Place de l'Europe) et à Pré en Pail Saint Samson (siège de la CCMA).

Dans le cadre d'un partenariat, le service est géré par la société CLEM, qui se charge de la relation client via une plateforme web.



Station Autonome de Villaines la Juhel

### Fonctionnement du service :

<b>Autonomie des véhicules :</b> 250 km	<b>Location :</b> Entre 6h et 22h (retour à la station de recharge tous les soirs pour garantir sa bonne recharge pour les utilisateurs suivants)	<b>Tarifs :</b> - Forfait de 4€/mois + - 5 € la demi-journée (créneau 6h-13h ou 13h-22h) - 8€ la journée (créneau 6h-22h) (demi-tarif pour les demandeurs d'emploi)
<b>Production d'électricité :</b> Des panneaux solaires ont été installés sur les bâtiments intercommunaux et sur le car-port du siège de la CCMA. Ils permettent la production de l'électricité nécessaire pour parcourir 90 000 km en voiture électrique !		

## Environnement & Mobilités

Suite à une sollicitation de la Société CLEM, gestionnaire du service, et afin d'harmoniser les critères sociaux d'accès aux services mobilité, la CCMA a décidé en décembre 2021 de :

- Supprimer le forfait mensuel de 4€ en faveur de frais de réservation de 1€/réservation
- D'ouvrir le ½ tarif aux étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

Cela sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Données d'utilisation du service :

#### Les utilisateurs

En 2021, les mois d'avril et mai ont à nouveau connus des restrictions sociales en lien avec la crise sanitaire, impactant fortement l'usage du service d'autopartage. En moyenne, en avril, le nombre de réservation des voitures est divisé par 2. Globalement le contexte sanitaire n'est pas favorable aux usages partagés de la voiture, cependant en 2021, le service retrouve des statistiques proches de l'avant crise.

#### Bénéficiaires du ½ tarif

Le ½ tarif ouvert aux demandeurs d'emploi en 2021 a bénéficié à 5 personnes. Ce dispositif inclusif tend à être connu et se développera en 2022 avec son extension et un travail à engager avec les acteurs sociaux du territoire pouvant être prescripteur du service.

#### Nombre moyen d'utilisateurs mensuels ayant utilisé au moins une fois le service dans le mois :

	2019	2020*	2021	n-1 > n
<b>Pré en Pail Saint Samson</b>	7	6	7	+16%
<b>Villaines la Juhel</b>	8	5	6	+20%
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>+18%</b>

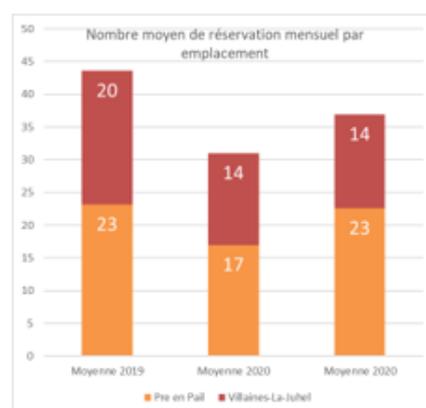
\* 3 mois de fermeture du service

#### Les réservations

Nombre total de réservations / an :

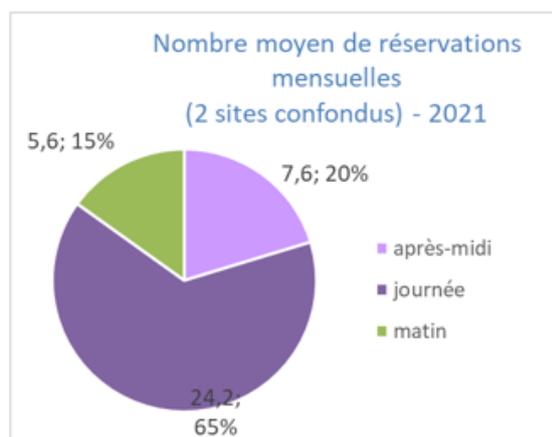
	2019	2020	2021	n-1 > n
<b>Pré en Pail Saint Samson</b>	278	202	271	+34%
<b>Villaines la Juhel</b>	245	173	172	=
<b>TOTAL</b>	<b>523</b>	<b>375</b>	<b>443</b>	<b>+8%</b>

Le nombre d'utilisateur augmente plus que le nombre de réservations, notamment sur Pré en Pail St Samson. Les utilisateurs se familiarisent de plus en plus avec le service.



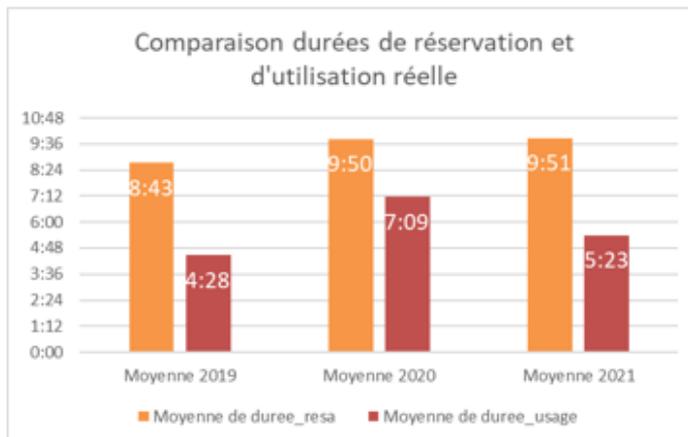
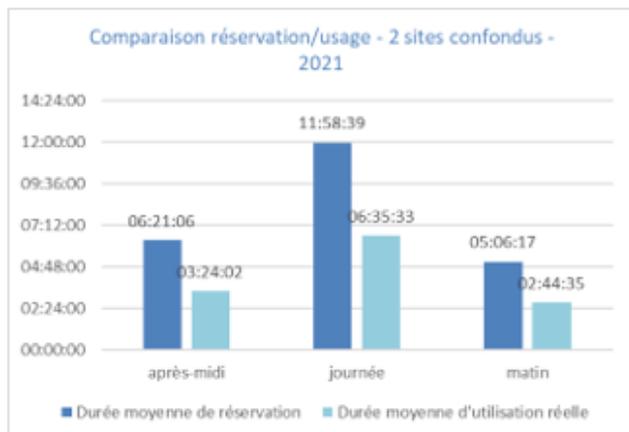
Nombre moyen de réservation par mois, par créneau

	2019	2020	2021
<b>Pre en Pail</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>20</b>
après-midi (13h-22h)	7	1	5
Journée (6h-22h)	13	14	15
Matin (6h-13h)	3	2	4
<b>Villaines-La-Juhel</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
après-midi (13h-22h)	9	4	3
Journée (6h-22h)	9	10	10
Matin (6h-13h)	3	3	3
<b>Total général</b>	<b>43</b>	<b>31</b>	<b>35</b>



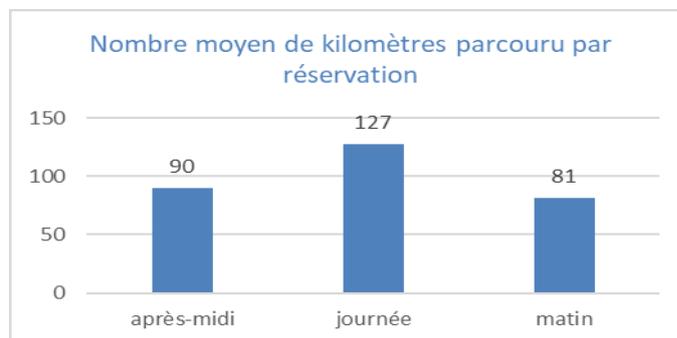
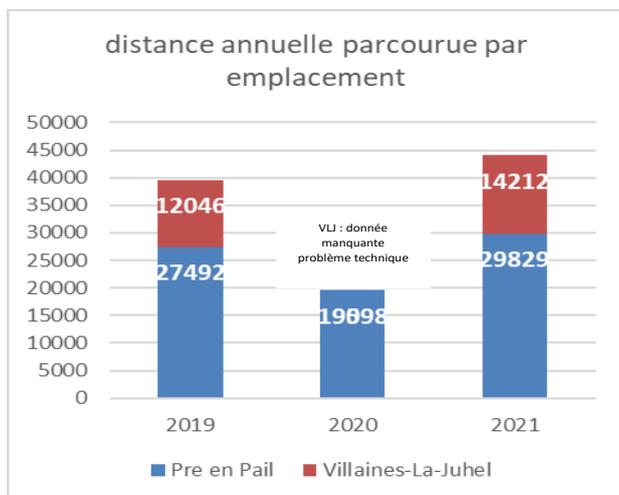
## Environnement & Mobilités

Depuis le lancement du service les réservations à la journée sont majoritaires. La crise sanitaire a impacté le nombre de réservation moyen par mois, même si le service tend à retrouver un usage proche de 2019.



Le système de forfait à la ½ journée ou à la journée incite les utilisateurs à réserver le maximum du créneau sans forcément en avoir besoin. Les durées d'utilisation du service sont en effet assez inférieures à la durée de réservation initiale, même si l'usage du service à la journée a amélioré ce résultat du fait de l'amplitude horaire.

Sur l'année 2021, les voitures en autopartage ont été réservées à 75% de leur temps disponible (tranche 6h-22h). L'usage des véhicules n'est finalement que de 41% du temps disponible (tranche 6h-22h). L'optimisation du service pourrait permettre d'augmenter l'usage réel du service, le nombre de réservation et le nombre d'usagers.



En moyenne, les utilisateurs parcourent 112 km pendant leur réservation (stabilité par rapport à 2020), cela est directement corrélé au temps de réservation et à un usage du service pour des déplacements hors territoire.

### Aspects financiers

	2021
<b>Dépenses TTC et entretien</b>	
Location Batteries	3 600 €
Abonnement mensuel clem	3000 €
Assurances	1000 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>7 600 €</b>

La mise en place du service en 2017 (investissement) s'est chiffrée à environ 60 000 €, financés à 50%.

Ce service public d'autopartage est en partie financé par la collectivité, auprès de l'ensemble des usagers et avec une forme inclusive pour les publics en situation de précarité.

<b>Recette TTC perçues par CLEM</b>	<b>2965 €</b>
Part CLEM	445€
Reversement CCMA	2520 €
<b>Reste à charge CCMA fonctionnement du service</b>	<b>5080 €</b>

## Environnement & Mobilités

### 1 Projet Tous à Bicyclette

En 2018, la CCMA a lancé son projet "Tous à bicyclette !" ayant pour objectif de développer l'usage du vélo sur le territoire grâce à :

- Un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés : liaison entre les communes et vers les communes principales, vers les entreprises, vers les écoles...
- Des aménagements : équipements de stationnement, bornes de recharges de vélos à assistance électrique...
- Des services : bonus vélo, service de location de vélo...
- Des actions de sensibilisation pour permettre à chacun de se remettre en selle et se déplacer facilement à vélo au quotidien.

Le tourisme à vélo connaît un véritable essor en France. Le cyclotourisme, très présent sur le territoire, sera également abordé. La proximité avec la Vélofrancette, la Véloscénie et la V44 (itinéraire cyclable Alençon-Le Mans-Saumur) est une vraie opportunité pour le territoire et ses acteurs touristiques de développer cette activité.

Ce programme, ainsi que le développement des mobilités durables fait l'objet d'une convention avec l'ADEME, subventionnant notamment le poste du chargé de mission mobilité, les actions d'animation, de communication, les études, de février 2019 à janvier 2022.

#### Stratégie vélo

Le Schéma Directeur Vélo a été adopté en Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 et prévoit :

- o Des aménagements cyclables : 26 km de voirie à aménager (hors agglomérations) et 121 km à jalonner. Des aménagements pour un montant estimé de 7,6 M€ en 10 ans, à travailler avec les maîtres d'œuvre, dont le département, et les financeurs
- o Des services vélo : aide à l'achat, bourses au vélo, ateliers vélo participatifs, apprentissage du vélo à l'école et pour adultes, développement du stationnement, intermodalité vélo/bus et autres services de transport, service en lien avec le cyclotourisme.
- o Un plan de communication et d'animations : intégration au projet de territoire, publications régulières, événements, challenge mobilité, accompagnement des entreprises et acteurs locaux, formations, participation aux réseaux de collectivités ...

#### Plans Vélo Communaux

En complément de cette planification, la CCMA a initié un accompagnement avec 5 communes volontaires pour réaliser leurs plans vélos communaux : Villaines la Juhel, Pré en Pail Saint Samson, Saint Pierre des Nids, Javron les Chapelles et Courcité. Ces communes sont notamment concernées par des aménagements cyclables prioritaires inscrits au schéma directeur intercommunal. L'objectif est de travailler les aménagements en cohérence entre la partie intercommunale et communale et de fournir un outil planifié pour développer la cyclabilité de la ville.

C'est le cabinet d'étude BL Evolution qui accompagne le territoire pour ces plans communaux :

- Réunion de lancement début novembre 2021
- Diagnostics des communes en novembre / décembre.

La finalisation des plans vélos communaux est prévue pour mars 2022, avec intégration des éléments au Schéma Directeur Intercommunal.

#### Les aménagements cyclables

En 2021, à l'échelle intercommunale, la mise en place d'une gouvernance partagée entre la CCMA, les communes du territoire, le Département. La concertation a permis de prioriser les aménagements cyclables inscrits au Schéma Directeur et communiqués au Département de la Mayenne dans le cadre de la politique cyclable portée par la direction de l'environnement et le Plan Routier Départemental porté par la Direction des Infrastructures.

Pour les aménagements cyclables prioritaires, une planification a été adoptée

## Environnement & Mobilités

### Le Bonus vélo

Mis en place en 2019, le bonus vélo, subvention à l'achat permet de faciliter l'achat de vélos par les habitants de la CCMA :

Subvention de 10% du prix d'achat du Vélo à Assistance Electrique, plafonnée à 100 €

Subvention de 10% du prix d'achat du musculaire, plafonnée à 50 €

Subvention de 10% du prix d'achat du Vélo cargo (traditionnel ou à assistance électrique), plafonnée à 300 €

En 2021, l'opération a bénéficié à 83 personnes pour 76 VAE et 6 vélos traditionnels et un vélo cargo-transporteur, pour un budget total de subventions versées de 8 043,07 €, un montant total d'achat de vélo de 146 877,79 € dont 31% directement investis sur le territoire (vélociste local).



22% des bénéficiaires ne pratiquaient pas le vélo avant leur achat. Après achat 44% des personnes annoncent pratiquer le vélo pour des déplacements quotidiens. Les principales motivations pour la pratique du vélo sont les bienfaits pour la santé, puis les raisons écologiques. Enfin, 1 personne sur 2 a pu bénéficier en complément de l'aide de l'état octroyée sur la base de la subvention CCMA.

### AVELO Service de Location de VAE

Le service de location de vélo à assistance électrique de la CCMA a été lancé en avril 2021 (réservation) pour une mise en service en mai 2021. Ce service a pour vocation de permettre aux habitants de tester, adopter ce nouveau mode de déplacement, et de changer durablement leur comportement de déplacement. Le service a connu un grand succès dès son lancement : dès le mois de juin l'ensemble des vélos étaient loués, une liste d'attente a été constituée.

#### Rappel du fonctionnement :

DUREE DE LOCATION	PLEIN TARIF
1 mois	36 €
3 mois	80 €
6 mois	150 €
12 mois	300 €

## Environnement & Mobilités

- 1/2 tarif pour les demandeurs d'emplois, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux
- Dépôt de garantie de 200 € (non prélevé)
- Retrait des vélos chez « Cycles Yvard » à Villaines-la-Juhel le 1er lundi de chaque mois ou au siège de la CCMA à Pré-en-Pail-Saint-Samson le 1er mercredi de chaque mois
- Location renouvelable (sur demande de l'utilisateur au plus tard avant le 20 du mois en cours)
- Règlement par prélèvement automatique
- Un partenariat avec les Cycles Yvard à Villaines la Juhel a été conclu pour la distribution et la restitution des vélos auprès des usagers, ainsi que la maintenance (préventive et curative). Les services administratifs gèrent la relation usager et la facturation.

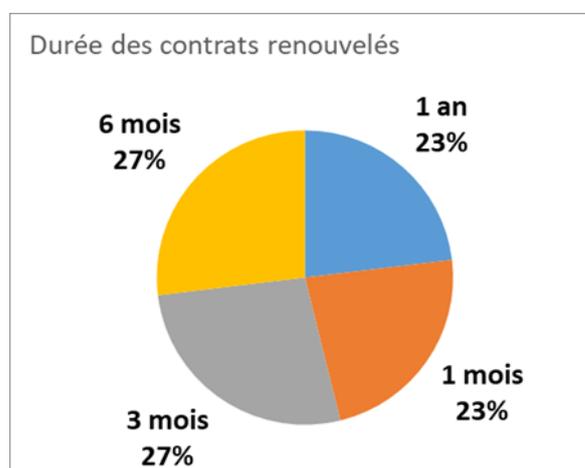
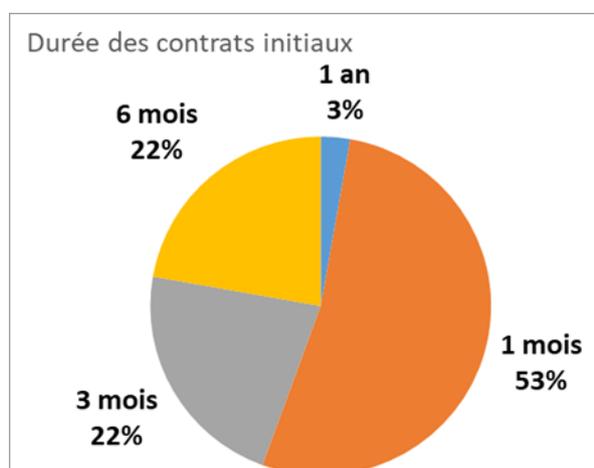
### Caractéristiques techniques :

- Autonomie de 80 km
- Antivol et panier à l'arrière
- Une vérification complète de chaque vélo est réalisée à l'occasion de la maintenance préventive par les services de la CCMA ou tout intervenant désigné par elle (tous les 6 mois en cas de long contrat)

NB : Les réparations ou remplacements de pièces ou accessoires relevant d'une utilisation irrégulière du vélo par l'utilisateur pourront lui être facturés

### Bilan 2021 (fonctionnement mai – décembre)

Flotte de VAE :	24
Nombre d'inscription au service :	84 (28 annulations en cours d'année)
Nombre de contrats initiaux :	37
Nombre de renouvellement :	20 soit 54% d'utilisateurs qui renouvellent



Nombre de bénéficiaires du 1/2 tarif :	5 soit 14%
Nombre de km parcourus :	8 500 km (contrats terminés ou vélos passés en maintenance préventive des 6 mois - hors contrats en cours)

### Localisation des usagers :

Averton	4
Boulay les ifs	2
Champfrémont	1
Courcité	1
Gesvres	4

Javron les Chapelles	1
Le Ham	1
Saint Pierre des Nids	6
Saint-Calais-du-Désert	1
Villaines la Juhel	13
Pré-en-Pail-Saint-Samson	3

## Environnement & Mobilités

### Bilan financier

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Assurance annuelle (toute l'année)	3558,00 €	Recette contrats de location perçues Mai – décembre 2021 (tenant compte des paiements échelonnés) Recettes contrats : 6055 €	4855,00 €
Distribution et restitution	1360,80 €		
Maintenance Préventive	748,80 €		
Maintenance curative	19,80 €		
	5687,40 €		4855,00 €

Achat de la flotte de VAE : 32580 € HT en 2020 (financement DSIL à 53,41%)

### Stationnement vélo

Dans le cadre du schéma directeur cyclable la CCMA a lancé fin 2021 la commande de 2 abris vélos et 2 stations de réparation pour équiper le siège de la CCMA et le pôle administratif de la CCMA à Villaines la Juhel ;

Ces équipements seront installés au printemps 2022 et seront préfigurateurs d'équipements qui pourront être généralisés sur le territoire grâce à un achat groupé avec les communes.

## 4 Animations et management de la mobilité

### Défi mobilité

En 2021, le GAL Haute Mayenne, en lien avec la CCMA, a organisé le Défi régional mobilité entreprise. Les Moulins Rioux à Neuilly le Vendin ont participé à ces animations. Un accompagnement renforcé de l'entreprise pour travailler en interne au sujet de la mobilité a été initié par le GAL.

Le défi mobilité habitant également animé par le GAL Haute Mayenne a mobilisé une équipe autour du Collectif 2-4 à Pré en Pail Saint Samson. Les habitants ont ainsi pu tester d'autres modes de déplacements, notamment le vélo à assistance électrique et l'autopartage, mis à disposition des participants.

## 5 Gouvernance et subventions

### Une Gouvernance participative

Le comité de pilotage mobilité initié en 2019 a évolué en Comité des partenaires, regroupant les partenaires et les acteurs associatifs et économiques du territoire, autour de la thématique mobilité.

Cette instance de concertation rendue obligatoire par la Loi d'Orientation des Mobilités doit être informée des évolutions de service sur les territoires.

Après la prise de compétence mobilité effective en juillet 2021, le comité des partenaires mobilité a été réuni en novembre 2021 : il a notamment été consulté et associé à l'élaboration du Plan Mobilité Simplifié.

### Subventions

Les projets mobilités de la CCMA bénéficient de subventions de la part de :

- L'ADEME : financement du poste du chargé de mission à hauteur de 24000 €/an/etp ; financement des actions de communication, d'animation et d'étude à hauteur de 50%  
La convention avec l'ADEME, issue de l'AAP France Mobilités, prévoit 100000 € de subventions pour la période 2019-2022.
- Le Département de la Mayenne : financement du Schéma Directeur Cyclable à hauteur de 10000 € et des Plans vélos communaux à hauteur de 5000 €.
- Les services de l'Etat (DREAL) apportent un financement à la CCMA pour les plans vélos communaux à hauteur de 3335 €
- Les fonds leader ont été sollicités à hauteur de 5005 € pour les plans vélos communaux.
- Fin 2021, la DSIL a été sollicitée pour le financement des stationnements vélo et l'élargissement de la flotte de VAE du service de location.

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

### Plan Alimentaire Territorial

Le GAL Haute Mayenne porte et a adopté en 2021 un Plan Alimentaire territorial qui vise :

- la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation (renforcement de la production et de la consommation de produits locaux),
- la reterritorialisation (processus aboutissant à une gouvernance alimentaire territoriale, à savoir une coordination de différents acteurs autour du fait alimentaire, souhaitant "reprenre en main" leur alimentation).
- à inscrire la production de cette alimentation et la consommation dans une démarche écologique

Pour répondre à ces objectifs, quatre axes ont été décidés pour orienter les stratégies et actions de ce projet :

- développer l'offre en produits locaux et de qualité
- favoriser l'approvisionnement de la restauration collective avec ces produits
- sensibiliser les citoyens-consommateurs à ces produits
- mettre en valeur un patrimoine alimentaire

Un groupe de travail « installation et transmission » élabore un plan d'action afin de favoriser l'installation et la transmission des exploitations agricoles sur le territoire

Une action de sensibilisation et d'accompagnement des restaurants collectifs (scolaires, EHPAD|...) a débuté en novembre 2021 suite à un état des lieux. Des formations seront proposées courant 2022.

### CAP Climat 53 : adaptation au changement climatique et hydrogène

L'association locale d'agriculteurs CAP CLIMAT 53, identifiée dans le Contrat de Transition Ecologique, porte un projet qui vise à adapter l'activité agricole au changement climatique. Plusieurs axes d'actions sont identifiés : expérimentations cultures et fourrages sur les fermes, amélioration de la fertilité des sols, gestion des haies, production d'énergie, notamment l'opportunité de l'hydrogène.

La CCMA a délibéré pour soutenir le projet à hauteur de 4250 € en 2022, et souhaite également s'impliquer dans une étude d'opportunité hydrogène.

## Services Techniques

Les Services Techniques regroupent l'ensemble des compétences suivantes :

**Des Services Publics Industriels et Commerciaux, à savoir :**

- L'Assainissement Collectif ;
- L'Assainissement Non Collectif ;
- L'eau potable ;
- Les déchets.

Ces quatre services font l'objet de budgets distincts, conformément à la réglementation et doivent s'autofinancer par le biais des redevances réglées par les usagers du service. Ils font par ailleurs l'objet d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service.

**Des services ne faisant pas l'objet de comptabilité distincte obligatoire, tels que :**

- La voirie ;
- Les bâtiments ;
- Les espaces verts ;
- Les travaux communaux.

### SERVICE VOIRIE

Sous la responsabilité de Sébastien DUBOUST, ce service est composé de 4 agents ayant pour rôle principal, le maintien en état du réseau routier communal hors agglomération. Il veille également au bon écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble du réseau routier dont il a la compétence.

Les entreprises suivantes ont été attributaires des lots fauchage et débroussaillage : l'entreprise GAUTIER pour 115 km, l'entreprise TATP pour 143 km, l'entreprise LEMOINE pour 284 km et l'entreprise COUANON pour 127 km.

Les travaux de rechargement voirie et du point à temps ainsi que les travaux de réfection de la couche d'usure ont été attribués à l'entreprise ELB. L'ensemble de ces travaux avait été programmé, en fonction des demandes des communes, et assisté par le bureau d'études IRPL.

En 2021, les agents ont réalisé le drainage au belvédère de Pré en Pail Saint Samson.

**Fonctionnement et Investissement Exercice 2021—total voirie : 1 415 873€**

- **Fonctionnement : 864 129 € dont 203 775 € de RAR**
- **Investissement : 551 743€ dont 331 707€ de RAR**

**Dont les chapitres 011 et 012, qui comprennent le personnel, carburant, petit équipement, fournitures, location matériel, assurances, réparations véhicules, tracteur, matériel... pour 431 577€**

**Dont 310 262€ de prestations aux Entreprises (fauchage, débroussaillage, enduits, fossés, déneigement... )**

***Dont amortissements et remboursements des emprunts pour 211 762€***

### SERVICE BÂTIMENTS

Sous la responsabilité de Simon LAUNAY, ce service est composé de cinq agents et a pour mission principale la maintenance des bâtiments publics de la Communauté de communes mais aussi le maintien en état du parc locatif.

De plus, le service assure une astreinte 7j/7j 24h/24h et s'occupe du fonctionnement technique des piscines.

En 2021, le service a réhabilité 4 logements sociaux dans leur totalité et réalisé plus de 200 interventions de dépannage et plusieurs douches ont été installées en remplacement de baignoires.

En 2021, plusieurs travaux ont été effectués :

- Salle Suzanne Germain à Pré en Pail Saint Samson : mise en place d'un système d'ouverture des portes par badges
- Salle Suzanne Germain à Pré en Pail Saint Samson : création d'un lieu de stockage pour les associations
- Piscine à Villaines la Juhel : création d'une terrasse en bois par les agents

## Services Techniques

-Gîte à Cordouen : sécurisation de la terrasse du gîte de Cordouen par des garde-corps

-Nouvelle gendarmerie à Pré en Pail Saint Samson : pose de claustras  
-Pavillon de l'ancienne gendarmerie à Pré en Pail Saint Samson : réfection à neuf de l'intérieur

-Local commercial à Courcité : réfection à neuf de l'intérieur

-Médiathèque à Javron les Chapelles : installation d'un chalet de jardin et rénovation intérieure

-Logements : passage de la fibre optique

-L'Ampère à Villaines la Juhel : déménagement du pôle administratif en vue des travaux du tiers lieu.

-Office de Tourisme à Villaines la Juhel : déménagement au pôle administratif et remise en état du local pour location à un professionnel.

-Pôle santé à Villaines la Juhel : amélioration de l'acoustique

-Centre Médico Psychologique à Villaines la Juhel : remise en état du tableau électrique



Les loyers des bâtiments perçus en 2021 : 818 429€

### SERVICE ESPACES VERTS

Sous la responsabilité de Frédéric PIEAU, ce service est composé de trois agents et a pour mission l'entretien des espaces verts autour des bâtiments de la Communauté de communes mais aussi des Zones d'Activités, lagunes, réservoirs d'eau, bassin d'orage, captages d'eau et site des Perles.

Il assure l'entretien paysager de nombreux sentiers inscrits au PDIPR (Plan Départemental de Promenade et de Randonnées), soit 250 km sur lesquels le service passe deux fois en fauchage sur le milieu et une fois sur le talus à l'automne et 31 km sur la voie verte.

Il assure également la tonte et taille des logements vacants, propriétés de la CCMA;

En 2021, ce service a créé un jardin partagé au siège de la CCMA à Pré en Pail Saint Samson et a mis aux normes les jeux du site des Perles.

### SERVICE TRAVAUX COMMUNAUX ET MANIFESTATIONS

Sous la responsabilité de Stéphane ROMAGNÉ, ce service est composé de 4 agents et a pour missions principales d'effectuer des travaux dans les communes (désherbage, entretien espaces verts, peinture routière...) et le suivi du prêt et installation de matériel pour les différentes manifestations sur le territoire.

Ce sont environ 3 600 heures qui ont été effectuées pour les communes et près de 320 heures dans le cadre des manifestations. En raison de la pandémie, beaucoup de manifestations ont malheureusement dû être annulées. Les agents ont donc apporté leur aide aux autres services de la CCMA (1 800 heures).



*Moulin de Cordouen*

## Marchés Publics

### Liste des marchés publics publiés en 2021 :

Marché de réalisation de missions de contrôle des installations d'assainissement non collectif – maximum 89 000.00 € HT €

Marché d'acquisition d'un tracteur, d'une épareuse et d'un broyeur :

Tracteur : 52 500 € HT avec une reprise de 16 000 € HT

Epareuse : 13 300 € HT avec une reprise de 6 000 € HT

Broyeur : 4 850 € HT avec une reprise de 600 € HT

Marché de maîtrise d'œuvre eau potable et assainissement : travaux de renouvellement, de renforcement de déplacement, d'extension des réseaux, construction et réhabilitation d'ouvrages – maximum 213 900.00 € HT

Aménagement d'un espace co-working à Villaines la Juhel : 242 409.58 € HT

Travaux de voirie 2021 : 371 935.79 € HT

Titres restaurant : maximum 49 500.00 € HT

Rénovation énergétique de logements – Projet 1 : 2 logements Courcité, Saint Germain de Coulaumer : 113 959.21 € HT

Rénovation énergétique de logements – Projet 2 : 3 logements Averton, Crennes sur Fraubée, Villaines la Juhel : 217 247.84 € HT

Programme travaux 2021 – Réseaux AEP EU : 958 847.35 € HT

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal : 96 070.00 € HT

Etude pré-opérationnelle OPAH : 49 925.00 € HT

### Liste des marchés en cours d'exécution

Schéma directeur vélo : 33 875.00 € HT

Fauchage d'accotements et débroussaillage : 140 695.00€ HT

Acquisition Vélo Assistance électrique : 61 087.50 € HT

Marchés Déchets : 2 762 868.28 € HT



*Test redevance incitative sur la commune de Saint Mars du Désert*

## Portage de repas

### Le Portage de repas

Ce service est géré par la CCMA sur 11 des 26 communes du territoire, les autres communes étant desservies par le biais des Associations locales d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).

Les repas sont servis froids du lundi au samedi ainsi que les jours fériés (hors dimanche) par le service CCMA;

Le service est composé de 3 agents qui se relaient pour servir 50 à 55 clients chaque jour sur 11 communes.

Une tournée représente quotidiennement une centaine de kilomètres. Il dispose d'un véhicule réfrigéré en location (1 200 € TTC/mois).

### PORTAGE DE REPAS ANNEE 2021

MOIS	NBRE DE REPAS	MONTANT en €
Janvier	1 482	14 079,0
Février	1 358	12 901,0
Mars	1 570	14 915,0
Avril	1 553	14 753,5
Mai	1 447	13 746,5
Juin	1 344	12 768,0
Juillet	1 415	13 442,5
Aout	1 410	13 395,0
Septembre	1 405	13 347,5
Octobre	1 484	14 098,0
Novembre	1 420	13 490,0
Décembre	1 458	13 851,0
<b>TOTAL</b>	<b>17 346</b>	<b>164 787,0</b>

Prix du repas - acheté hôpital : 7€

Prix du repas - vendu : 9,50€



## Les Equipements sportifs

### Piscine couverte AQUALUD André Morin

Sous la responsabilité de Julien Lefèvre, ce service est composé de quatre éducateurs sportifs à temps plein ainsi que deux animateurs sportifs à temps partiels en renfort de surveillance les week-ends.

Les missions quotidiennes sont :

- ✧ Surveillance des zones de bain lors des temps d'ouverture à la baignade,
- ✧ Apprentissage de la natation pour le public scolaire du territoire,
- ✧ Encadrement et animation d'activités aquatiques diversifiées pour le public et les associations sportives locales.

### DATES CLÉS OUVERTURE / FERMETURE :

Dans le cadre du contexte sanitaire, en application des annonces gouvernementales, voici l'organisation d'ouverture et de fermeture de l'établissement piscine pour l'année 2021 :

Du 04 au 15 Janvier 2021, l'établissement a pu accueillir qu'exclusivement le public scolaire

Du 15 Janvier au 28 Mars 2021, fermeture complète de l'établissement (fermeture administrative)

Du 29 Mars au 02 Avril 2021, reprise d'ouverture dans le cadre strict de la natation scolaire avec les écoles du territoire

Du 03 Avril au 17 Mai 2021, nouvelle fermeture complète de l'établissement (fermeture administrative)

Du 17 Mai au 09 Juin 2021, reprise des activités de natation scolaires ainsi que les cours individuels et collectifs à destination du public mineur.

Le 09 Juin 2021, reprise de l'ensemble des activités aquatiques sur l'établissement à destination du public sous condition de présentation d'un **pass sanitaire à jour** (schéma vaccinal complet, certificat de rétablissement ou attestation de test PCR négatif de moins de 72 heures)

En fin d'année 2021, Entre le 13 Décembre et le 31 Décembre, suite aux annonces gouvernementales, l'établissement a dû fermer, à nouveau, ses portes, aux scolaires du territoire, seules les activités accessibles au public étaient maintenues avec contrôle du pass en vigueur.

Durant les périodes de fermeture administrative, les maitres-nageurs de l'équipe ont complété leurs heures de travail aux seins d'autres services de la collectivité (bâtiments, ménages locaux, centre de vaccination, etc..).

### DATES CLÉS ANIMATIONS :

En **Octobre 2021**, durant la période de congés scolaires, des animations complémentaires ont été mises en place.

**Structure gonflable** de 15h à 17h, tous les après-midis de la première semaine :



## Les Equipements sportifs

### Baptêmes de plongée (27/11/2021) :

Suite à la fermeture de la piscine d'Evron pour travaux de couverture, une convention a été établie avec le club local de plongée (la Palanquée des Coëvrons) afin de leur permettre de poursuivre leur activité à Villaines la Juhel.

En contrepartie de ce service, des baptêmes gratuits à destination du public du territoire de la CCMA ont été organisés jusqu'à la fin de la mise à disposition de notre équipement.



### Club de natation (CAE natation) (A compter du 06/11/2021)

Comme pour le club de plongée local, nous avons accueilli dès le mois de Novembre 2021, le club de natation d'Evron (CAE Natation) afin de permettre aux adhérents de maintenir leur niveau de pratique.

Une convention d'occupation contre rémunération a été établie avec une récurrence d'une occupation / semaine (1 créneau), les Samedis de 12h à 14h.

### Recettes, fréquentations, piscine AQUALUD André Morin, Villaines la Juhel en 2021

Mois	Fréquentations public	Fréquentations scolaires	Fréquentations activités	Nombre entrées	Recettes mensuelles
janvier	0	644	0	644	0
février	0	0	0	0	0
mars	0	63	0	63	0
avril	0	114	0	114	0
mai	0	661	83	744	660,70
juin	925	1 218	317	2 460	6 255,90
juillet	1 618	167	413	2 099	9 111,00
août	1 369	0	171	1 540	5 139,00
septembre	858	922	303	2 083	10 378,80
octobre	1 319	1 180	487	2 986	8 216,50
novembre	973	1 147	456	2 576	7 951,30
décembre	597	831	319	1 747	4 008,50
<b>Total année 2021</b>				<b>17 056</b>	<b>51 721,70 €</b>

Coût de fonctionnement	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
	Montant	Montant	%	Montant	%
Dépenses	542 943.18 €	510 214.01 €	93.47%	32 729.17 €	6.03%
Recettes	18 100.00 €	58 271.34 €	321.94 %	- 40 171.34 €	-221.94%

## Les Equipements sportifs

### Piscine découverte de Pré en Pail Saint Samson

Afin d'assurer l'ouverture de cet établissement, un recrutement complémentaire d'un maitre-nageur et d'un surveillant de baignade à temps plein fut nécessaire.

L'établissement piscine de Pré en Pail Saint Samson a ouvert ses portes du 02 Juin 2021 au 30 Aout 2021.

Sur les temps d'ouverture au public, l'accès aux bassins était autorisé sur présentation d'un **pass sanitaire à jour** (schéma vaccinal complet, certificat de rétablissement ou attestation de test PCR négatif de moins de 72 heures)

L'accueil du public scolaire, quant à lui, n'était pas soumis au contrôle du pass sanitaire

### SURCOUT PERTES D'EAU BASSINS :

<b>Consommation totale saison 2021</b>	<b>6 797 m3</b>
Remplissage initial et nettoyage	-700 m3
Consommation eau baigneurs	-760 m3 (2 541 baigneurs X 0.30 litres)
Entretien filtres et nettoyages hebdomadaires	-200 m3
<b>Total des déperditions</b>	<b>5 137 m3</b>

Coût du mètre cube d'eau traité/chauffé : **8€**



Surcoût des déperditions pour l'équipement piscine de Pré en Pail Saint Samson : **41 096 €**

### Recettes, fréquentations, piscine de Pré en Pail Saint Samson en 2021

Mois	Fréquentations public	Fréquentations scolaires	Fréquentations activités	Nombre entrées	Recettes mensuelles
juin	468	528	0	996	1 818
juillet	996	0	0	996	2 627
août	549	0	0	549	955
<b>Total année 2021</b>				<b>2 541</b>	<b>5 400 €</b>

## Les Equipements sportifs

### Les salles omnisports intercommunales

Les missions principales au sein des salles omnisports intercommunales sont la mise en place des plannings d'utilisation par le public scolaire et par les associations sportives locales, le suivi administratif des conventions d'utilisation, la promotion des équipements et des activités sportives dispensées ainsi que l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles.

#### **Salles omnisports de Pré en Pail Saint Samson**

Le complexe sportif de Pré en Pail Saint Samson est composé de deux salles omnisports, l'ancienne salle nommée salle « Suzanne Germain » puis une seconde salle appelée « grande salle ».

Les salles omnisports accueillent prioritairement le public scolaire ainsi que les diverses associations sportives locales et les centres de loisirs du territoire sur les temps des vacances scolaires.

Comme pour la piscine de Villaines la Juhel, les salles de sports intercommunales, considérées comme « établissements couverts clos » ont subi les fermetures administratives, les restrictions de pratique ainsi que le contrôle du pass sanitaire en vigueur.



salle « Suzanne Germain »

« grande salle »



## Les Equipements sportifs



Salle omnisports de  
« Villaines la Juhel »

### Manifestation sportive

En Juin 2021, la collectivité devait, à nouveau, accueillir sur le site des Perles à Averton, sa seconde journée de sports de plein air, en collaboration avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

La journée, qui devait être animée par des associations sportives locales a dû être annulée du fait de la pandémie et du contexte sanitaire.

Un report d'un an est annoncé afin que cette manifestation puisse voir le jour en 2022 (3 juillet 2022).

# Service Urbanisme

## Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) valant Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs : 2015-2023

L'élaboration du PLUi valant SCoT a débuté en 2015 et se prolongera jusqu'en 2023.

Ce document d'urbanisme règlera l'utilisation des sols et encadrera le développement du territoire. L'objectif du PLUi valant SCoT de la CCMA est d'affirmer l'attractivité du territoire afin de tendre vers 17 000 habitants à l'horizon 2023.

3 grands objectifs structurent le document :

**Soutenir le développement économique** en favorisant l'équilibre territorial entre emploi, habitat, commerces et services

**Renforcer l'attractivité du territoire** : renforcer les 4 pôles et maintenir le maillage des bourgs ruraux

**Inscrire le territoire dans une démarche de développement durable** basée sur la réduction de la dépense énergétique (en matière d'habitat, de déplacement et de préservation des paysages)

Pour recontextualiser, le PLUi valant SCoT a pris du retard car celui-ci devait être arrêté lors du 1<sup>er</sup> semestre 2020, à cause des conditions sanitaires exceptionnelles et à l'inacceptabilité d'un premier scénario démographique par les services de l'Etat,.

En effet, le 20 janvier 2021, la CCMA a présenté un projet (en l'état) à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) avec un scénario démographique affiché à l'horizon 2035 de + 1,16 % par an qui a été reconnu très volontariste au regard de l'évolution démographique de - 0,55 % par an connu entre 2007 et 2017. La commission a donc incité la CCMA à revoir à la baisse le scénario démographique tout en se basant sur les scénarii des PLUi voisins.

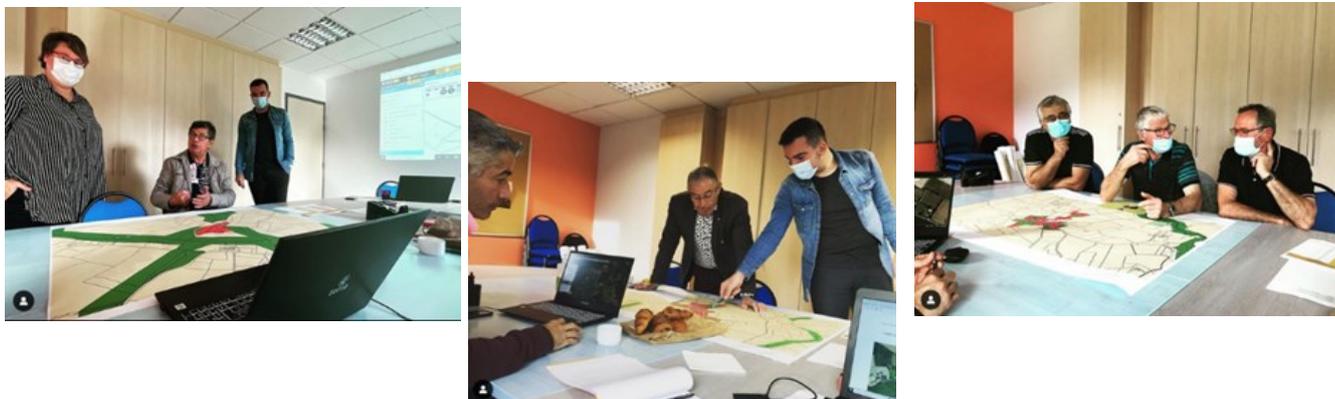
La CCMA a donc retravaillé sur un nouveau scénario démographique et les élus du territoire ont validé un scénario de + 0,3 % d'augmentation de population par an, ce qui a pour conséquence une évolution à la baisse des surfaces constructibles de **74 ha à 13 ha**.

INDICES DE REPARTITION DES HECTARES CONSTRUCTIBLES PAR COMMUNE évolution à 0,3%				
Nom de la commune	Nombre Ha en zone AU	Nombre Ha en zone U	Total Ha	Pourcentage de la population
Averton	0,23	0,23	0,47	3,60
Boulay-les-Ifs	0,07	0,07	0,13	1,04
Champfrémont	0,13	0,13	0,26	1,98
Chevaigné-du-Maine	0,07	0,07	0,14	1,07
Couptrain	0,05	0,05	0,10	0,73
Courcité	0,35	0,35	0,70	5,42
Crennes-sur-Fraubée	0,08	0,08	0,15	1,19
Gesvres	0,21	0,21	0,41	3,19
Javron-les-Chapelles	0,55	0,55	1,10	8,48
La Pallu	0,08	0,08	0,16	1,20
Le Ham	0,16	0,16	0,32	2,44
Lignières-Orgères	0,30	0,30	0,61	4,67
Loupfougères	0,16	0,16	0,31	2,40
Madré	0,13	0,13	0,26	1,98
Neuilly-le-Vendin	0,14	0,14	0,27	2,11
Pré-en-Pail-Saint-Samson	0,93	0,93	1,86	14,32
Ravigny	0,09	0,09	0,18	1,40
St Aignan-de-Couptrain	0,15	0,15	0,29	2,27
St Aubin-du-Désert	0,10	0,10	0,19	1,49
St Calais-du-Désert	0,15	0,15	0,30	2,29
St Cyr-en-Pail	0,19	0,19	0,38	2,95
St Germain-de-Coulamer	0,15	0,15	0,30	2,29
St Mars-du-désert	0,06	0,06	0,13	0,97
St Pierre-des-Nids	0,78	0,78	1,55	11,92
Villaines-la-Juhel	1,14	1,14	2,28	17,53
Villepail	0,07	0,07	0,14	1,07
	<b>6,5</b>	<b>6,5</b>	<b>13,00</b>	100
	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>100%</b>	

*Nouveau scénario démographique de + 0,3 % par an : 13 ha constructible répartis selon le poids démographique de chaque commune*

## Service Urbanisme

Des journées de permanences avec les Maires et élus municipaux pour la modification des zonages ont été organisées entre fin septembre et début octobre 2021 afin de répondre au nouveau scénario démographique de + 0,3 % d'augmentation de la population par an (objectif de tendre vers les 17 000 habitants à l'horizon 2030).



*Permanences avec les élus du territoires pour la modification des cartographies du PLUi valant SCoT de la CCMA*

A la suite des directives des services de l'Etat, beaucoup de modifications sont en cours depuis septembre 2021 et le seront jusqu'à fin 2022, l'objectif étant d'arrêter le projet PLUi valant SCoT aux alentours de janvier 2023. Concernant les modifications en cours, l'ensemble des pièces composant un PLUi est à mettre à jour et, notamment, le rapport de présentation, le PADD, le règlement graphique (dont les Orientations d'Aménagement et de Programmation - OAP) et le Document d'Orientations et d'Objectifs - DOO.

Lorsque le projet de PLUi valant SCoT de la CCMA sera finalisé, le Conseil de Communauté dressera un bilan et arrêtera, c'est-à-dire validera, le projet par délibération. Projet qui devra ensuite être soumis à validation administrative avant son **approbation définitive prévu en octobre 2023**.

### **Elaboration d'un Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH RU) : 2021-2022**

La CCMA ambitionne de répondre aux besoins des populations résidentes actuelles et futures, tout en préservant la mixité sociale et en prenant en compte les spécificité du territoire en termes de répartition de l'offre de logements. Pour ce faire les élus de la CCMA ont décidé de mettre en œuvre un dispositif pour l'amélioration de l'habitat sur le territoire de la CCMA (OPAH RU).

Nous avons donc pris une délibération en Conseil de Communauté le 26 avril 2021 pour lancer une OPAH sur les 26 communes du territoire de la CCMA ainsi qu'un volet « renouvellement urbain » multisites sur les centres-bourgs de Villaines la Juhel, Pré en Pail Saint Samson, Javron-les-Chapelles et Saint Pierre des Nids.

# Service Urbanisme

Considérant l'avis favorable du Bureau du 10 juin 2021

**DECIDE à l'unanimité**

## Article 1

D'APPROUVER le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur les 26 communes du territoire ainsi qu'un volet « Renouvellement Urbain » multisites sur les centres-bourgs de Villaines-la-Juhel, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Javron-les-Chapelles et Saint-Pierre-des-Nids ;

*Extrait de la Délibération 2021CCMA085 du Conseil de Communauté du 24 juin 2021*

Le CCTP (Cahier des clauses techniques particulières) pour le lancement du marché a été réalisé courant septembre afin de choisir un Bureau d'études en capacité de réaliser l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH RU de la CCMA.

### 3- Finalité de l'étude pré-opérationnelle :

L'étude pré-opérationnelle doit construire un projet de restructuration de l'offre de l'habitat, définir un programme et sa mise en place à travers :

- 1. La réalisation d'un diagnostic**
  - 1) D'une analyse du contexte territorial
  - 2) Organisée en différents volets
  
- 2. Le calibrage et la définition des partenariats**
  - 3) Une extrapolation et une définition des enjeux et besoins
  - 4) Une proposition de stratégies et de dispositifs particuliers
  
- 3. La stratégie à mettre en œuvre**
  - 5) Le choix du ou des dispositifs opérationnels et du périmètre
  - 6) L'organisation pour la mise en œuvre de la stratégie
  
- 4. La réalisation de la convention de l'OPAH et du CCTP pour son suivi et son animation**
  - 7) Préparation et rédaction de la convention de programme et du CCTP pour le suivi et l'animation de l'OPAH
  
- 5. L'intégration d'un volet Renouvellement Urbain (RU) à l'OPAH classique**
  - 9) L'intégration du volet Renouvellement Urbain dans la convention de programme et CCTP pour le suivi et l'animation

*Extrait du CCTP pour le marché de l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH RU de la CCMA*

Le marché a été lancé en octobre mais s'est révélé infructueux en décembre. Le marché a donc été relancé une 2<sup>ème</sup> fois en janvier et le groupement CDHAT/INHARI a été retenu pour la réalisation de l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH RU de la CCMA qui réalisera cette étude durant l'année 2022.

## Service ADS

### I - Les autorisations d'urbanisme

Le service Droit des Sols réceptionne les autorisations d'urbanisme pour instruction :

- Permis de construire (PC / PCMI)
- Déclaration préalable (DP / DPMI / DP foncière)
- Permis d'aménager (PA)
- Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)
- Permis de démolir (PD)

Le service ADS de la CCMA instruit ces autorisations pour toutes les communes de la CCMA, à l'exception des 6 communes en RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui sont temporairement instruites par la DDT de la Mayenne.

La CCMA instruit selon plusieurs règlements d'urbanisme.

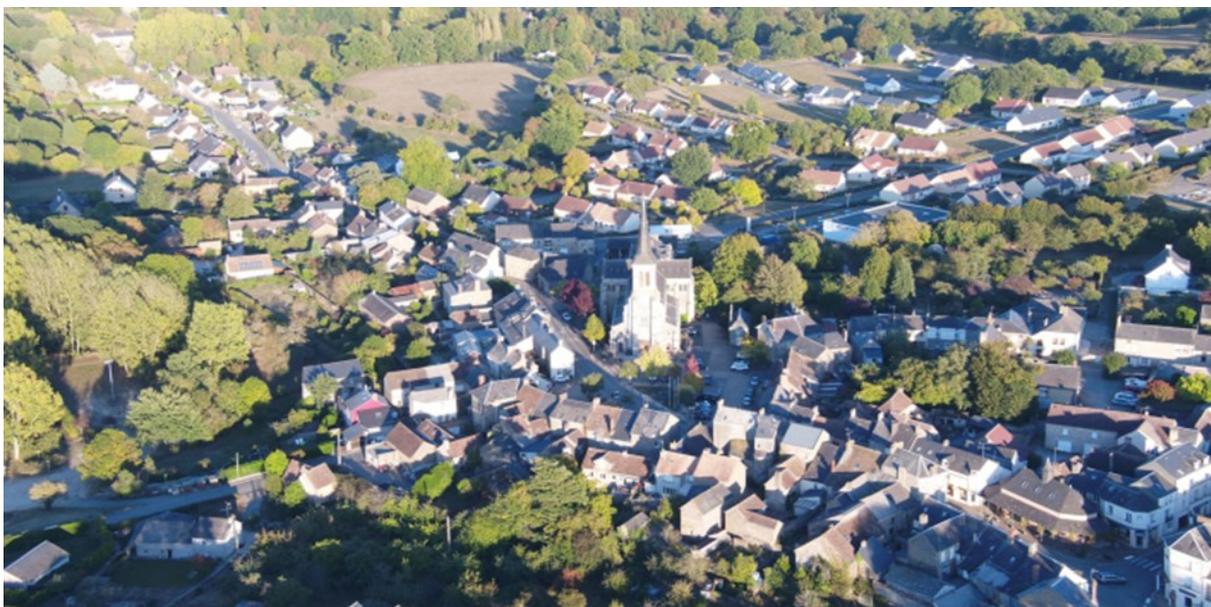
3 communes possèdent un **Plan Local d'Urbanisme** (PLU).

4 communes étaient régies par un **Plan d'Occupation des Sols** (POS) qui sont caducs à échelle nationale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et sont donc à nouveau soumises au **Règlement National d'Urbanisme** (RNU) avec avis conforme du Préfet via l'instruction de la DDT.

13 communes possèdent des **Cartes Communales** avec une sectorisation « constructible » / « non Constructible » et soumises au RNU.

**NB** : Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est actuellement en cours d'élaboration pour la CCMA. Il devrait être validé fin 2022 pour être opposable fin 2023.

L'instruction impose de travailler en étroite collaboration avec les mairies des communes de la CCMA, ainsi qu'avec certains autres services de la CCMA comme l'économie, le tourisme, l'assainissement, les services techniques. Cela nous oblige également à traiter avec certains services extérieurs tels que les Architectes des Bâtiments de France (ABF), la Direction Départementale des Territoires (DDT), le Département, le parc Normandie-Maine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Chambre d'Agriculture...



# Service ADS

Pour l'année 2021, ont été instruits environ 500 dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la CCMA.

## BILAN SERVICE ADS (du 1er janvier au 31 décembre 2021)

### Nombre de dossiers traités

	Actes urba enregistrés dans Net ADS	Averton	Boulay les Ifs	Champfrémont	Chevaigné du Maine	Couptrain	Courcité	Crennes sur Fraubée	Jayron les Chapelles	La Pallu	Le Ham	Loupfougères	Madré	Neuilly le Vendin	Pré en pail	Ravigny	St Aignan de Couptrain	Saint Calais du désert	Saint Cyr en Pail	Saint Pierre des nids	Villaines la Juhef	
Cua																						
Cub	54	1	0	0	0	1	0	0	5	1	7	0	0	2	13	4	1	2	1	11	5	
DP	282	6	3	3	3	3	29	5	19	2	8	8	2	7	71	6	8	11	6	30	52	
PC	58	3	0	0	0	0	7	0	6	0	4	3	1	2	11	1	1	4	1	6	8	
PCMI	97	4	1	2	1	0	8	2	7	3	3	2	2	3	15	7	4	5	9	11	8	
PA	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PD	11	0	1	0	0	0	2	0	0	0	1	2	1	0	2	0	0	0	0	1	1	
<b>TOTAL</b>	<b>503</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>46</b>	<b>8</b>	<b>37</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>112</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>59</b>	<b>74</b>	

## II - Les tâches quotidiennes du service

### 1°/ Les dossiers de taxes

Après l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, nous traitons les **dossiers de taxes** qui sont ensuite transmises à la DDT.

### 2°/ Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Dans le cadre d'une vente, les notaires déposent une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) en mairie pour savoir si la mairie voire la CCMA souhaite faire valoir leur droit de préemption sur certains biens.

Une fois que la mairie a fait une réponse (positive ou négative), la CCMA traite la demande (Non préemption ou délégation de préemption à la mairie).

### 3°/ Les DAACT et les DOC

Nous réceptionnons et classons les Déclarations d'Ouverture de Chantier (DOC). Nous réceptionnons également les Déclaration Attestant l'Achèvement et la conformité des Travaux (DAACT). Nous vérifions les pièces jointes (Attestations diverses).

## Service ADS

### 4°/ Le Contentieux

Dans le cadre d'un constat de constructions illégales, la mairie peut déclencher une procédure de contentieux dans laquelle nous accompagnons (transmission de formulaires, présence lors des rendez-vous, suivi des affaires de contentieux, conseil en terme de législation, ...)

### 5°/ Les rendez-vous avec les administrés

Le service Droit des Sols est un service public qui accueille les administrés et les accompagne dans la conception de leurs dossiers. Un accueil téléphonique ou des rendez-vous en présentiel sont mis en place. Dans un premier temps, nous répondons aux questions d'urbanisme de toutes sortes concernant les différents travaux de constructions possibles sur le territoire de la CCMA et portant à connaissance les divers règlements des communes. Lors des rendez-vous, nous transmettons les formulaires correspondant aux types de travaux envisagés. Nous mettons également à disposition divers flyers (renseignements propres au territoire, guide au permis de construire ou à la déclaration préalable, calcul des taxes, CAUE,...)

### 6°/ La gestion du service

De façon ponctuelle, il est nécessaire de réaliser certaines tâches « bilan » pour le bon fonctionnement et le rendu du service Droit des Sols. (rapport d'activité, délibération, mise en place nouveau logiciel, démarches diverses pour s'adapter aux nouvelles lois, téléprocédure en ligne, mise à jour de la page Droit des Sols sur le site internet de la CCMA, mise à jour des Flyers et autres documents, classement, archivage,...)

### 7°/ La veille juridique

Les instructeurs ont besoin de se tenir informés de l'actualité en urbanisme, des nouvelles lois validées et de toute la législation du Droit des Sols pour ne pas faire d'erreur de procédure. Prendre quelques heures chaque semaine pour la veille juridique est une nécessité.

# Finances

## FINANCES : La décomposition budgétaire

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs dispose de 10 budgets, à savoir :

- **1 budget dit « budget Principal »**

Dans lequel sont toutes les compétences ne faisant pas l'objet de budgets spécifiques ci-dessous détaillés, à savoir : les dépenses et recettes liées aux services Enfance, Jeunesse, Relais Assistantes Maternelles, Tourisme, Culture, Economie, Bâtiments à vocation économique (ateliers relais, pôles santé, gendarmeries, ...), Voirie rurale, Bâtiments administratifs, logements locatifs, Environnement, mobilité, Social, Scolaire et sports, Affaires générales.

- **5 budgets annexes liés aux Zones d'Activités Intercommunales**

Dont l'équilibre est assuré par le Budget Principal, à savoir les Z.A. : « Les Haies » à Gesvres, « Les Renardières » à Javron les Chapelles, « Les Terriers » à Neuilly le Vendin, « les Avaloirs » à Pré en Pail Saint Samson et « La Boorie » et « Les Petites Fontaines » à Villaines la Juhel.

- **4 budgets annexes pour les Services Publics Industriels et Commerciaux (S.P.I.C.)**

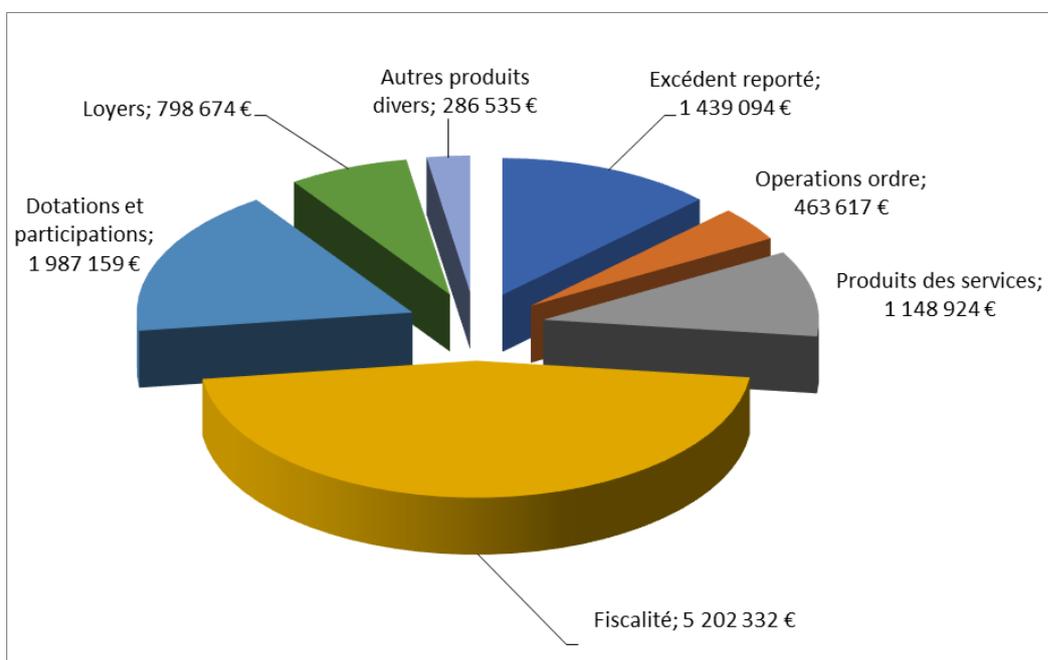
Lesquels doivent s'auto-équilibrer (recettes principales : les redevances des usagers). Ces budgets concernent l'Eau Potable, l'Assainissement Collectif, l'Assainissement Non Collectif (SPANC) et les Déchets.

Depuis le 01/01/2020, ils sont dotés de l'**autonomie financière**, ce qui signifie que la gestion des dépenses et des recettes doit être rigoureuse et qu'il est nécessaire d'avoir recours pour chacun d'eux à une ligne de trésorerie.

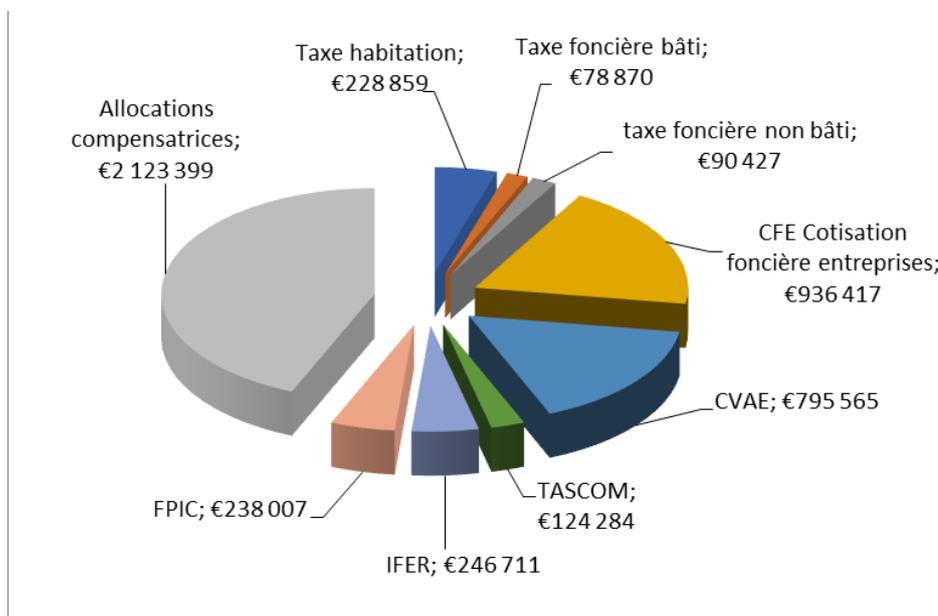
## L'origine des ressources au Budget Principal en 2021

Les Ressources de la collectivité au budget principal de **11 326 335 €** émanent de :

- la fiscalité ( voir détail graphique ci-dessous).
- les dotations de fonctionnement en forte baisse depuis 2015.
- les redevances diverses (piscine, jeunesse, portage, ...).
- le remboursement des salaires des agents affectés aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC).
- des participations diverses des partenaires institutionnels ou non (Etat, Département, Région, CAF,MSA, etc.).
- les recettes des loyers (2 gendarmeries, 90 logements locatifs, ateliers relais, gites, 3 pôles santé...).
- l'excédent reporté de l'année précédente



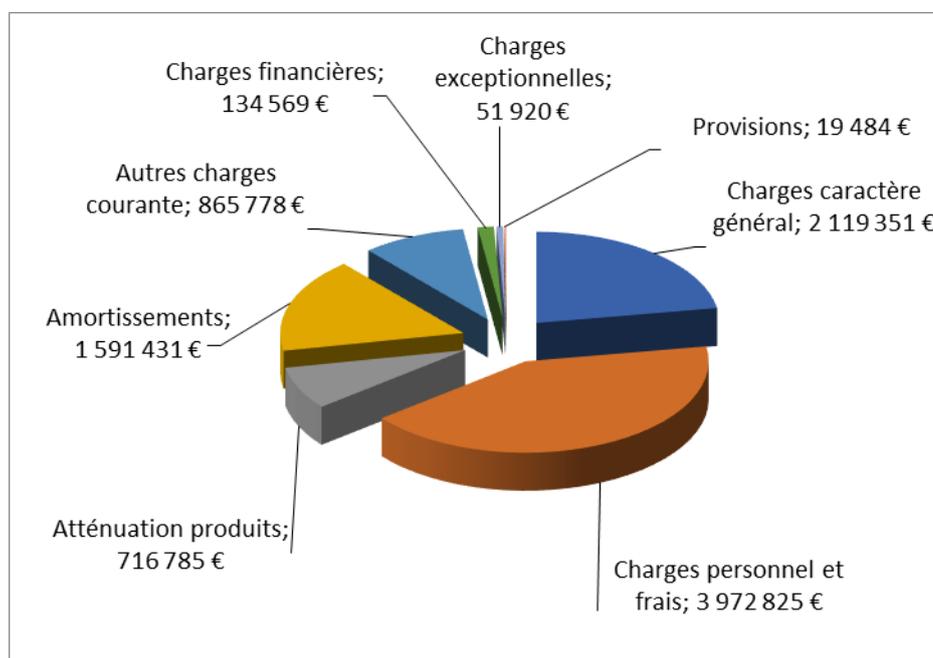
### Le détail des recettes fiscales



### Les dépenses de fonctionnement 2021 du Budget Principal

Les dépenses de fonctionnement 2021 d'un montant de **9 472 143 €** sont constituées des dépenses ci-dessous :

- des charges à caractère général (chapitre 011) : électricité, eau, combustibles, produits entretien, acquisition petit équipement, entretien des bâtiments, des véhicules, des autres biens, travaux entretien des voiries, maintenance, analyses, documentation, honoraires, communication, impôts et taxes,
- Les frais de personnel (chapitre 012) : y compris le personnel affecté aux budgets industriels et commerciaux et le personnel mis à disposition des communes qui font l'objet de remboursements
- Les remboursements de fiscalité aux communes
- Les autres charges gestion courante : contingent incendie, indemnités élus, subventions aux associations, créances éteintes, admissions en non-valeur de produits irrécouvrables,
- Le remboursement des intérêts des emprunts
- Les autres charges exceptionnelles et dotations aux provisions.

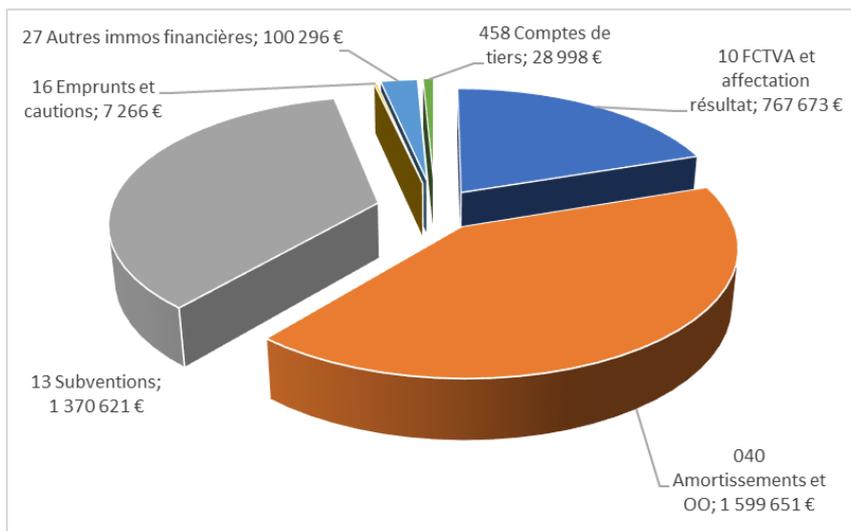


## Finances

### Les recettes d'investissement 2021 du Budget Principal

Les recettes d'investissement 2021 d'un montant de **3 874 505 €** sont constituées des recettes ci-dessous :

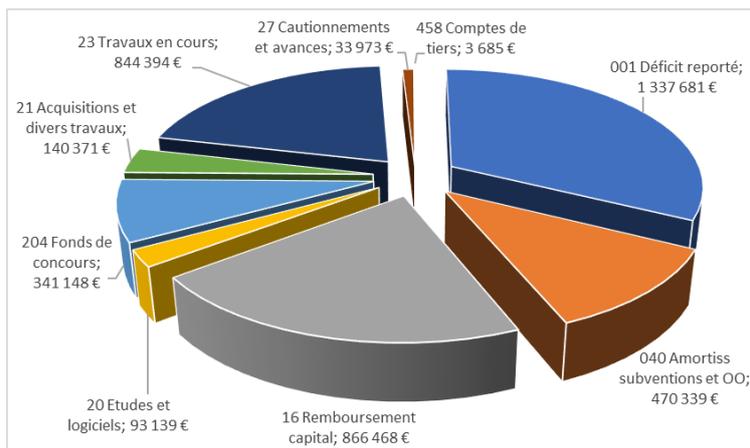
- Les amortissements,
- Le FCTVA, et l'affectation du résultat de l'année précédente,
- Les subventions de l'Etat, la Région, le Département, de commune, d'établissement publics nationaux, de leader,
- Le remboursement d'emprunts par communes membres pour emprunts contractés pour leur compte,
- Le remboursement par les communes pour les travaux réalisés pour leur compte



### Les dépenses d'investissement 2021 du Budget Principal

Les dépenses d'investissement 2021 d'un montant de **4 131 198 €** sont constituées des dépenses ci-dessous :

- Le déficit reporté
- Les immobilisations incorporelles (frais d'études PLUI , schéma directeur vélo, acquisition logiciels).
- Les fonds de concours : salle de sport JLC et Lignières
- Les immobilisations corporelles (acquisition de matériels informatiques, de matériels et mobiliers pour bâtiments divers).
- Les charges financières (remboursement en capital des emprunts).
- Les travaux de construction, et ou de réhabilitation (le solde de la salle de sports de Pré en Pail Saint Samson, le solde de la piscine de Villaines la Juhel, le solde du moulin de Cordouen, le solde de la Gendarmerie de Pré-en-Pail-Saint-Samon, et les honoraires respectifs, début de travaux de l'espace de l'Ampère).
- Les travaux de rechargement de voirie.
- Les autres immobilisations financières : participation à l'équilibre des budgets annexes des zones d'activités, le solde Fonds résilience Région pour pallier la crise de la Covid 19.



# Finances

## La capacité d'autofinancement du budget principal de la CCMA

Section de fonctionnement			
en euros	n-2-2019	n-1-2020	n-1-2021
Dépenses de fonctionnement	valeurs	CA ESTIME	CA ESTIME
Dépenses réelles de fonctionnement tota	7 634 322	7 846 675	7 880 712
Recettes de fonctionnement			
Recettes réelles de fonctionnement total	9 335 622	9 320 895	9 423 622
<b>Capacité d'autofinancement brute</b>	<b>1 701 300</b>	<b>1 474 219</b>	<b>1 542 910</b>
Remboursement de la dette en capital	925 143	876 584	866 467
<b>Capacité d'autofinancement nette du capi</b>	<b>776 157</b>	<b>597 636</b>	<b>676 443</b>

**Au 31 décembre 2021, la capacité de désendettement était de 4,08 années**

Le capital restant dû au 31/12/2021= 6 299 405 €

Montant du capital remboursé chaque année s'élève en moyenne à 866 000 €